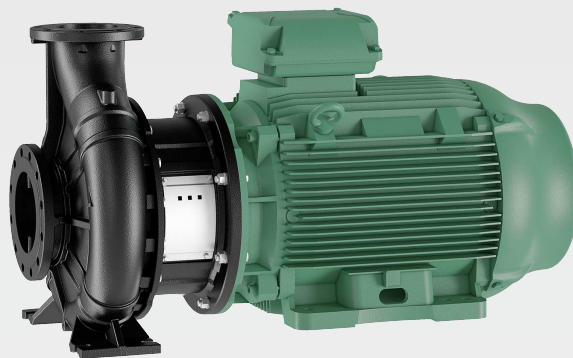


## Wilo-Atmos GIGA-B



**fr** Notice de montage et de mise en service



Fig. I: Atmos GIGA-D (Design A)

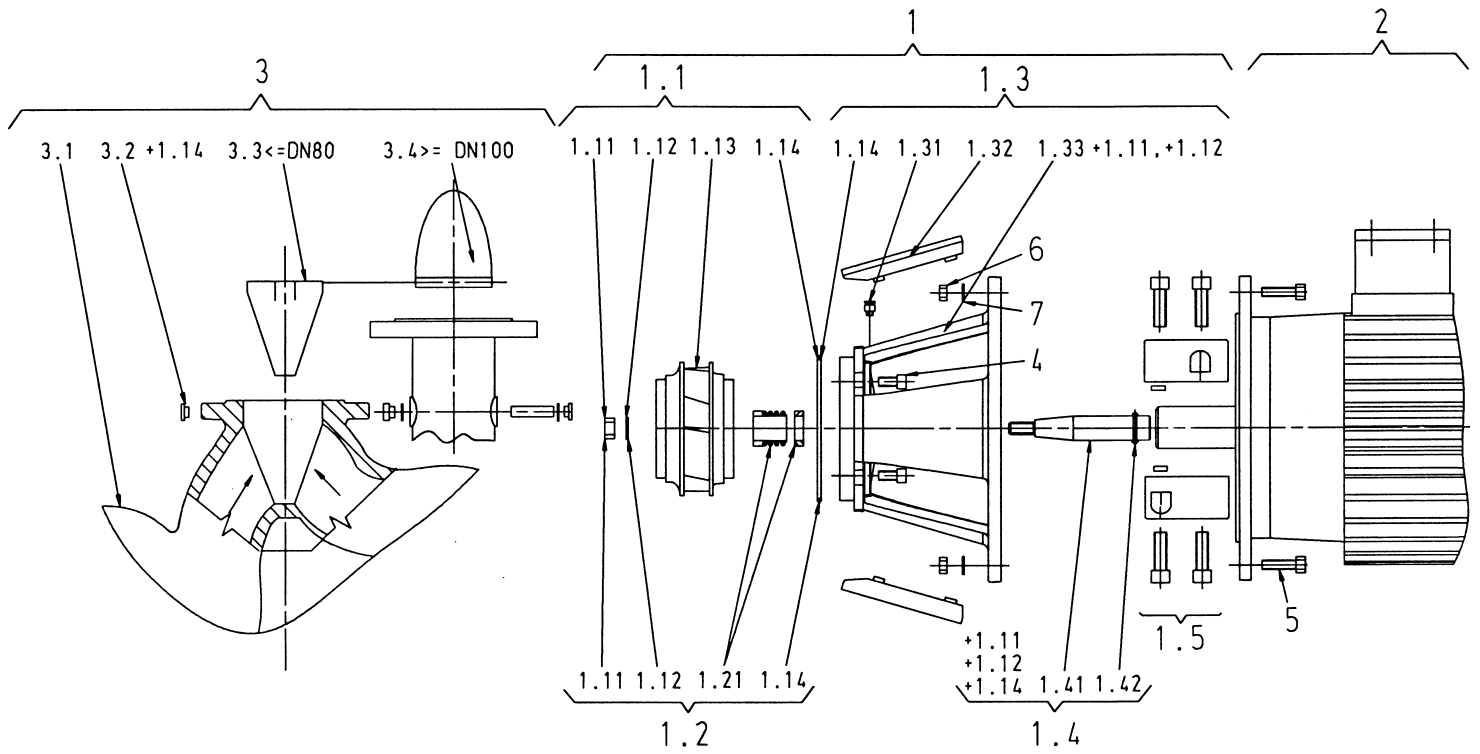


Fig. II: Atmos GIGA-I (Design B)

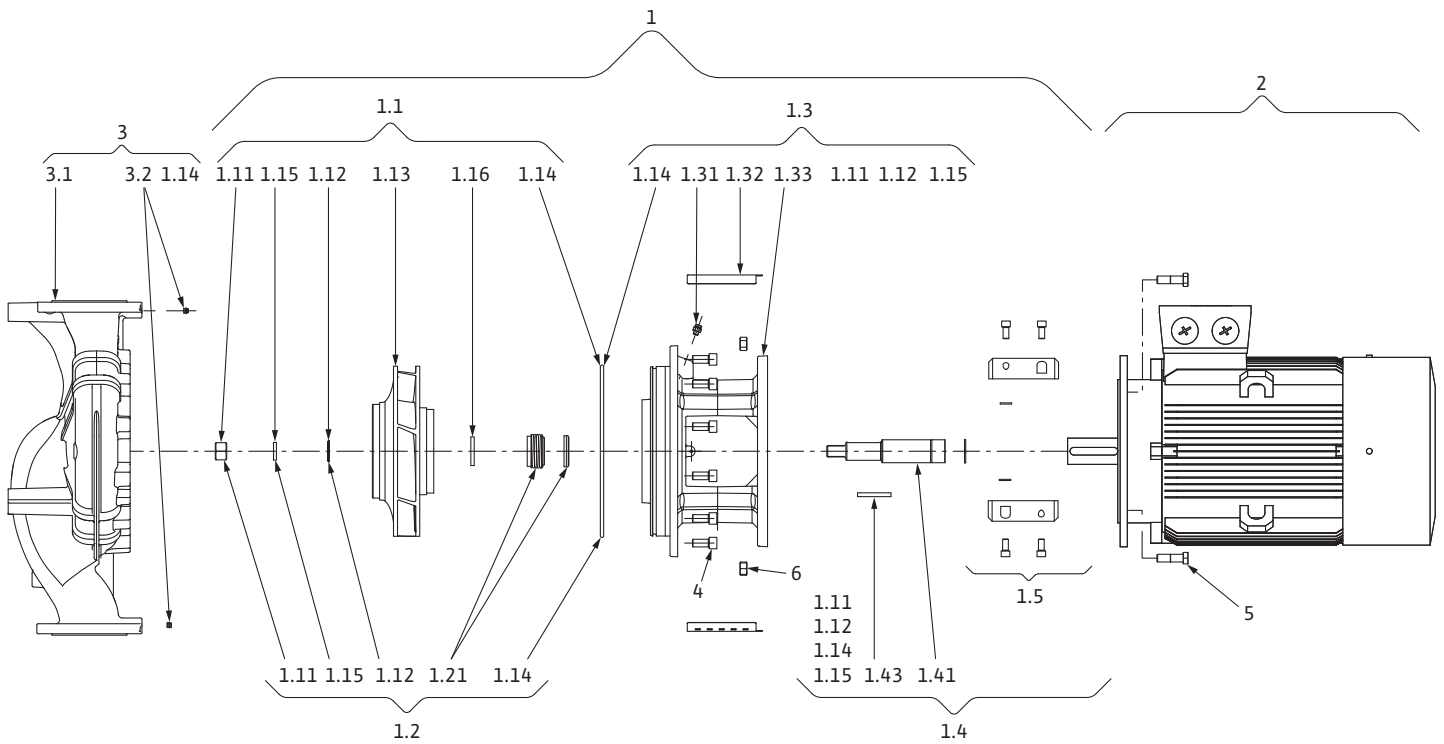


Fig. III: Atmos GIGA-I (Design C)

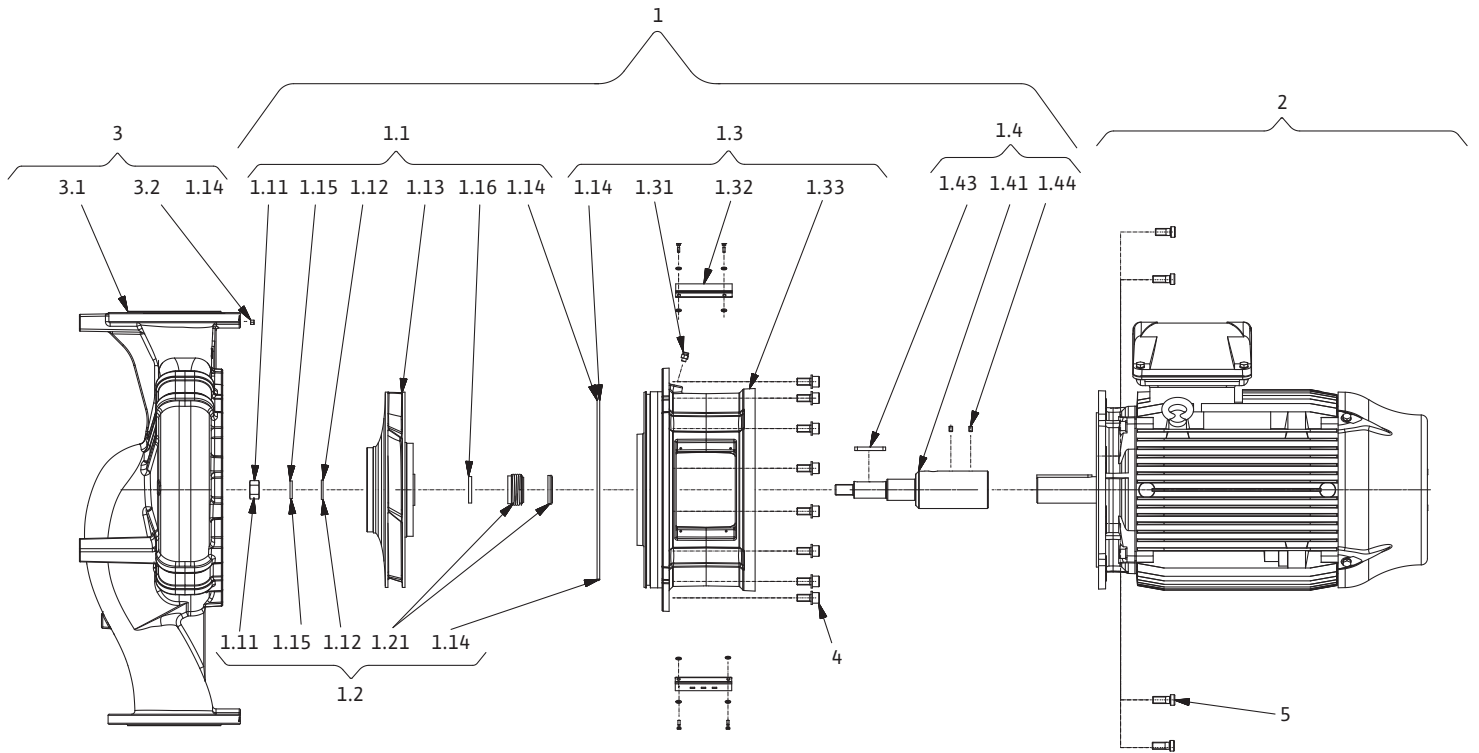


Fig. IV: Atmos GIGA-B (Design B)

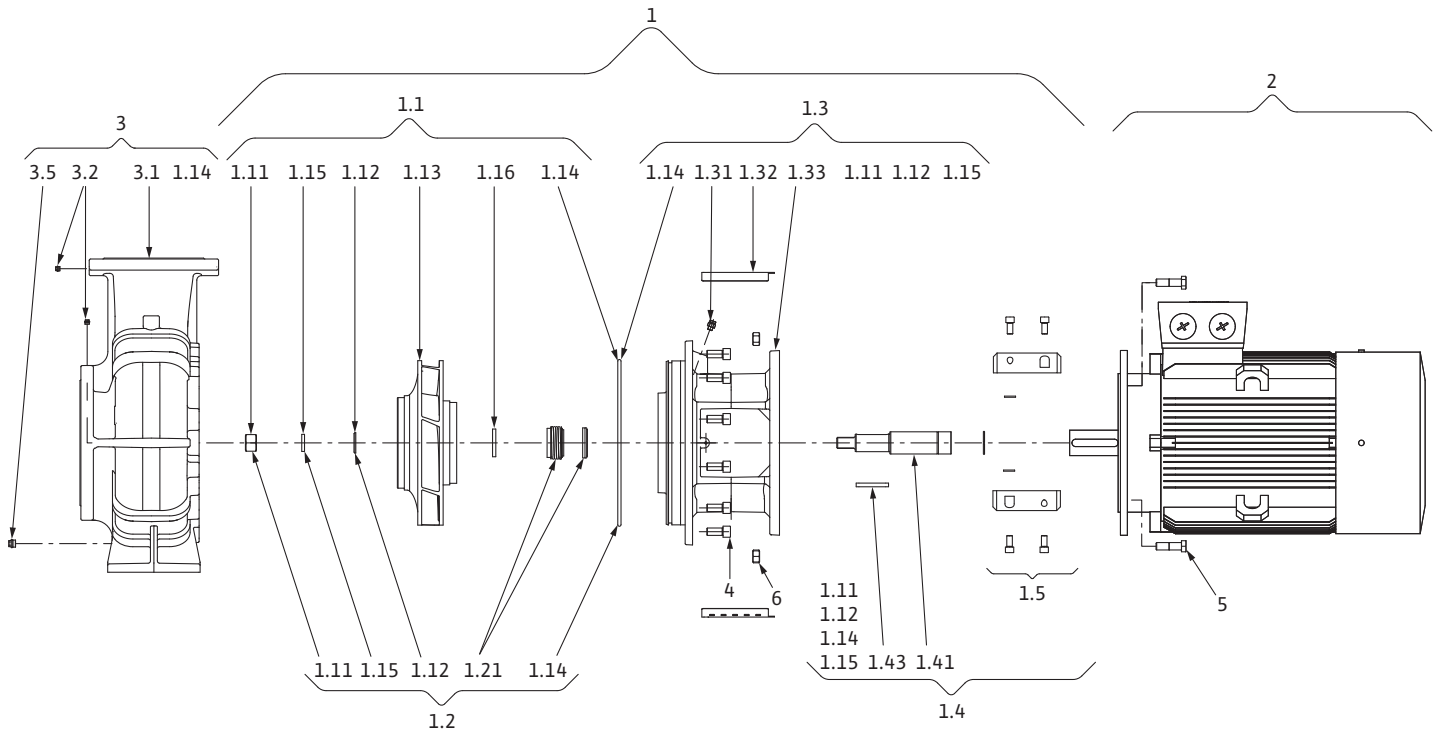
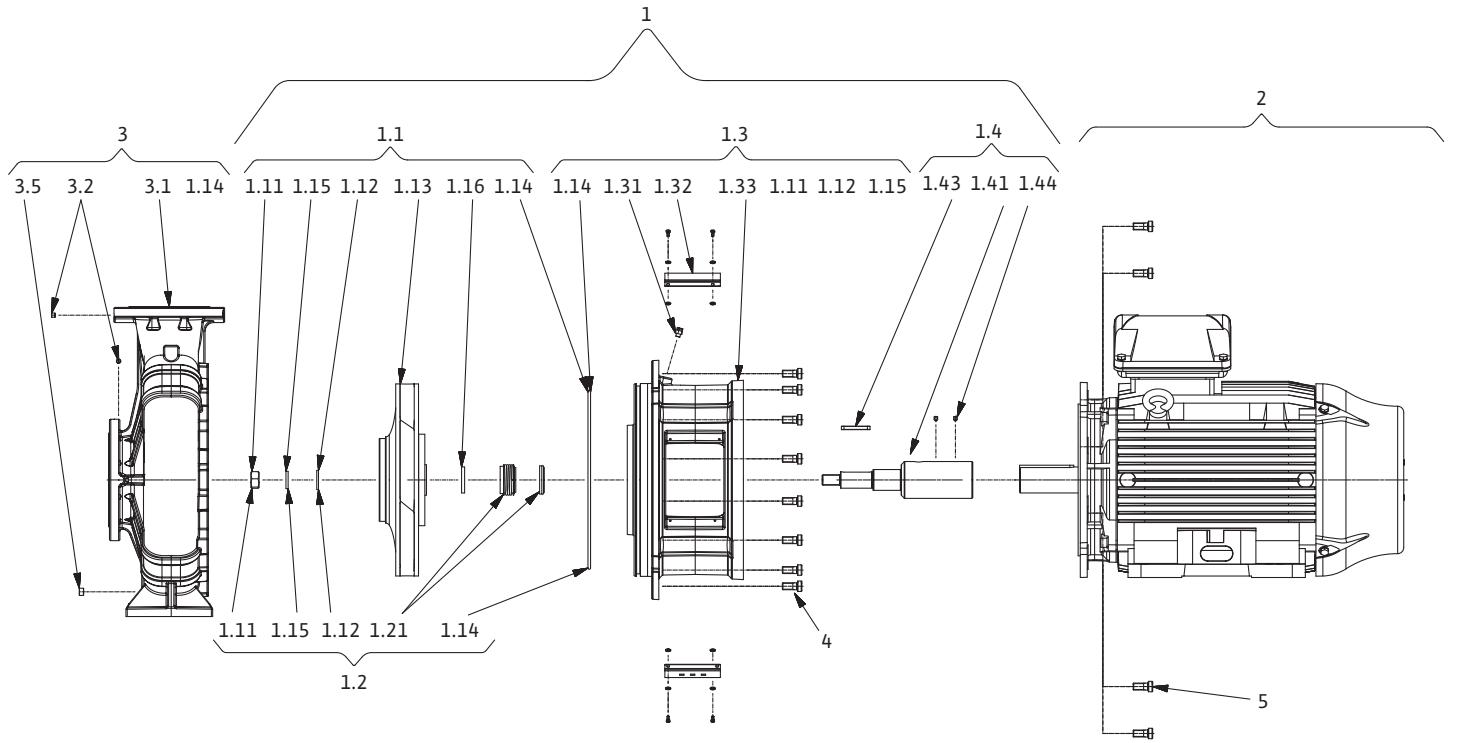


Fig. V: Atmos GIGA-B (Design C)





## Sommaire

<b>1 Généralités .....</b>	<b>8</b>
1.1 À propos de cette notice.....	8
1.2 Droits d'auteur.....	8
1.3 Réserve de modifications.....	8
<b>2 Sécurité.....</b>	<b>8</b>
2.1 Signalisation de consignes de sécurité .....	8
2.2 Qualification du personnel.....	9
2.3 Travaux électriques.....	9
2.4 Transport.....	9
2.5 Travaux de montage/démontage .....	9
2.6 Pendant le fonctionnement .....	10
2.7 Travaux d'entretien .....	10
2.8 Obligations de l'exploitant .....	10
<b>3 Transport et stockage.....</b>	<b>11</b>
3.1 Expédition .....	11
3.2 Inspection liée au transport.....	11
3.3 Stockage.....	11
3.4 Transport pour montage/démontage .....	12
<b>4 Utilisation conforme et non conforme.....</b>	<b>13</b>
4.1 Applications .....	13
4.2 Utilisation non conforme .....	14
<b>5 Informations produit .....</b>	<b>14</b>
5.1 Désignation.....	14
5.2 Caractéristiques techniques.....	14
5.3 Contenu de la livraison .....	16
5.4 Accessoires .....	16
<b>6 Description de la pompe .....</b>	<b>16</b>
6.1 Niveaux sonores.....	17
<b>7 Installation.....</b>	<b>18</b>
7.1 Qualification du personnel.....	18
7.2 Obligations de l'opérateur .....	18
7.3 Sécurité.....	18
7.4 Préparation du montage .....	19
<b>8 Raccordement électrique.....</b>	<b>24</b>
8.1 Chauffage à l'arrêt .....	26
<b>9 Mise en service.....</b>	<b>27</b>
9.1 Première mise en service .....	27
9.2 Remplissage et purge .....	27
9.3 Branchement .....	28
9.4 Arrêt .....	29
9.5 Fonctionnement.....	29
<b>10 Entretien .....</b>	<b>30</b>
10.1 Arrivée d'air .....	31
10.2 Travaux d'entretien .....	31
<b>11 Pannes, causes et remèdes.....</b>	<b>36</b>
<b>12 Pièces de rechange .....</b>	<b>38</b>
<b>13 Élimination.....</b>	<b>39</b>
13.1 Huiles et lubrifiants.....	39
13.2 Informations sur la collecte des produits électriques et électroniques usagés.....	39

## 1 Généralités

### 1.1 À propos de cette notice

La notice de montage et de mise en service fait partie intégrante du produit. Lire cette notice avant d'effectuer tout travail et la conserver à portée de main à tout moment. Le strict respect de cette notice est la condition nécessaire à l'installation et à l'utilisation conformes du produit.

Tenir compte des indications et marquages figurant sur le produit. La notice de montage et de mise en service correspond à la version de l'appareil et aux normes de sécurité en vigueur à la date de son impression.

La langue de la notice de montage et de mise en service d'origine est l'allemand. Toutes les autres versions disponibles en d'autres langues sont des traductions de la notice de montage et de mise en service originale.

### 1.2 Droits d'auteur

Le fabricant jouit en exclusivité des droits de propriété intellectuelle sur cette notice de montage et de mise en service. La reproduction, diffusion, transmission ou utilisation à des fins de concurrence de son contenu, sous quelque forme que ce soit, est interdite.

### 1.3 Réserve de modifications

Wilo se réserve le droit de modifier sans préavis les données susnommées et décline toute responsabilité quant aux inexactitudes et/ou oublis techniques éventuels. Les figures utilisées peuvent différer du produit original et sont uniquement destinées à fournir un exemple de représentation du produit.

## 2 Sécurité

Ce chapitre rassemble des consignes essentielles concernant chaque phase de vie du produit. Le non-respect de ces consignes peut entraîner les dangers suivants :

- Mise en danger des personnes par influences électriques, mécaniques ou bactériologiques ainsi que par des champs électromagnétiques
- Danger pour l'environnement par fuite de matières dangereuses
- Dommages matériels
- Défaillances de fonctions importantes du produit
- Défaillance du processus d'entretien et de réparation prescrit

Le non-respect des consignes rendra nulle toute demande d'indemnisation suite à des dommages.

**Respecter également les instructions et consignes de sécurité des autres chapitres.**

### 2.1 Signalisation de consignes de sécurité

Dans cette notice de montage et de mise en service, les consignes de sécurité relatives aux dommages matériels et corporels sont signalées de différentes manières :

- Les consignes de sécurité relatives aux dommages corporels commencent par une mention d'avertissement et sont **précédées par un symbole** correspondant.
- Les consignes de sécurité relatives aux dommages matériels commencent par une mention d'avertissement et sont représentées **sans** symbole.

#### **Mentions d'avertissement**

- **DANGER !**  
Le non-respect peut entraîner des blessures très graves ou mortelles !
- **AVERTISSEMENT !**  
Le non-respect peut entraîner des blessures (très graves).
- **ATTENTION !**  
Le non-respect peut entraîner des dommages matériels, voire une perte totale du produit.
- **AVIS !**  
Remarque utile sur le maniement du produit.

#### **Symboles**

Les signaux indicatifs suivants sont utilisés dans cette notice :



Symbole général de danger



Danger lié à la tension électrique



Avertissement contre les surfaces chaudes



Avertissement contre une pression élevée





## Avis

## 2.2 Qualification du personnel

Le personnel doit :

- Connaître les dispositions locales en vigueur en matière de prévention des accidents.
- Avoir lu et compris la notice de montage et de mise en service.

Le personnel doit posséder les qualifications suivantes :

- Travaux électriques : les travaux électriques doivent être réalisés par un électricien qualifié.
- Travaux de montage/démontage : Le technicien qualifié doit être formé à l'utilisation des outils nécessaires et matériels de fixation requis.
- La commande doit être assurée par des personnes ayant été instruites du fonctionnement de l'installation dans son ensemble.
- Travaux d'entretien : le technicien qualifié doit connaître les matières consommables utilisées et leur méthode d'évacuation.

### Définition « Électricien »

Un électricien est une personne bénéficiant d'une formation, de connaissances et d'une expérience, capable d'identifier les dangers de l'électricité et de les éviter.

L'exploitant doit assurer le domaine de responsabilité, la compétence et la surveillance du personnel. Si le personnel ne dispose pas des connaissances requises, il doit être formé et instruit en conséquence. Cette formation peut être dispensée, si nécessaire, par le fabricant du produit pour le compte de l'exploitant.

## 2.3 Travaux électriques

- Confier les travaux électriques à un électricien qualifié.
- Observer les directives, normes et dispositions nationales en vigueur ainsi que les consignes du fournisseur d'énergie lors du raccordement au réseau électrique local.
- Avant toute intervention sur le produit, le débrancher de l'alimentation électrique et le protéger contre toute remise en service intempestive.
- Instruire le personnel au raccordement électrique et aux moyens de mise à l'arrêt du produit.
- Protéger le raccordement électrique à l'aide d'un disjoncteur différentiel (RCD).
- Respecter les indications techniques figurant dans la présente notice de montage et de mise en service et sur la plaque signalétique.
- Effectuer la mise à la terre du produit.
- Observer les instructions du fabricant lors du raccordement du produit au tableau électrique.
- Faire remplacer immédiatement des câbles de raccordement défectueux par un électricien professionnel.
- Ne jamais retirer les éléments de commande.
- Respecter les instructions concernant la compatibilité électromagnétique pour l'utilisation de commandes de démarrage électroniques (par ex. démarrage progressif ou convertisseur de fréquence). Le cas échéant, tenir compte de mesures spéciales (câbles blindés, filtres, etc.).

## 2.4 Transport

- Porter un équipement de protection :
  - Gants de protection contre les coupures
  - Chaussures de protection
  - Lunettes de protection fermées
  - Casque de protection (lors de l'utilisation d'instruments de levage)
- Utiliser uniquement des accessoires d'élingage prévus et autorisés par la loi.
- Choisir les accessoires d'élingage en fonction des conditions (météo, point d'élingage, charge, etc.).
- Toujours fixer les accessoires d'élingage aux points d'élingage prévus à cet effet (p. ex. œillets de levage).
- Placer les instruments de levage de façon à garantir leur stabilité durant l'utilisation.
- Lorsque des instruments de levage sont utilisés, une deuxième personne assurant la coordination doit intervenir si nécessaire (p. ex. en cas de visibilité obstruée).
- Aucune personne n'est autorisée à se trouver sous des charges en suspension. **Ne pas** déplacer les charges au-dessus des zones de travail occupées.

## 2.5 Travaux de montage/démontage

- Porter un équipement de protection :
  - Chaussures de protection
  - Gants de protection contre les coupures
  - Casque de protection (lors de l'utilisation d'instruments de levage)

- Respecter les lois et réglementations relatives à la sécurité au travail et à la prévention des accidents.
  - Respecter les procédures décrites dans la notice de montage et de mise en service pour l'arrêt du produit/de l'installation.
  - Débrancher le produit de l'alimentation électrique et le protéger contre toute remise en service non autorisée.
  - Toutes les pièces en rotation doivent être à l'arrêt.
  - Fermer la vanne d'arrêt de l'aspiration et de la conduite de refoulement.
  - Garantir une aération suffisante dans les espaces fermés.
  - S'assurer que tout risque d'explosion est écarté lors de travaux de soudage ou avec des appareils électriques.
- 2.6 Pendant le fonctionnement**
- L'opérateur a le devoir de signaler immédiatement toute panne ou irrégularité à son responsable.
  - En cas de défaut mettant en danger la sécurité, l'utilisateur est tenu de procéder immédiatement à l'arrêt de l'installation :
    - Défectuosité de fonctionnement des dispositifs de sécurité et de contrôle
    - Détérioration des composants du corps
    - Détérioration des dispositifs électriques
  - Recueillir immédiatement les fluides et les matières consommables provenant de fuites et les éliminer conformément aux directives locales en vigueur.
  - Stocker les outils et autres objets divers aux endroits prévus à cet effet.
- 2.7 Travaux d'entretien**
- Porter un équipement de protection :
    - Lunettes de protection fermées
    - Chaussures de protection
    - Gants de protection contre les coupures
  - Respecter les lois et réglementations relatives à la sécurité au travail et à la prévention des accidents sur l'emplacement d'utilisation du produit.
  - Respecter les procédures décrites dans la notice de montage et de mise en service pour l'arrêt du produit/de l'installation.
  - Réaliser uniquement les travaux d'entretien qui sont décrits dans la présente notice de montage et de mise en service.
  - Seuls les composants originaux du fabricant doivent être utilisés pour l'entretien et la réparation. Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'utilisation d'autres composants.
  - Débrancher le produit de l'alimentation électrique et le protéger contre toute remise en service non autorisée.
  - Toutes les pièces en rotation doivent être à l'arrêt.
  - Fermer la vanne d'arrêt de l'aspiration et de la conduite de refoulement.
  - Recueillir immédiatement le fluide et les matières consommables provenant de fuites et les éliminer conformément aux directives locales en vigueur.
  - Ranger l'outillage dans un endroit prévu à cet effet.
  - Tous les dispositifs de sécurité et de contrôle doivent être remis en place après l'achèvement des travaux et leur fonctionnement doit être contrôlé.
- 2.8 Obligations de l'exploitant**
- Mettre à disposition la notice de montage et de mise en service rédigée dans la langue parlée par le personnel.
  - Garantir la formation du personnel pour les travaux indiqués.
  - Contrôler le domaine de responsabilité et les compétences du personnel.
  - Mettre à disposition l'équipement de protection requis et s'assurer qu'il est porté par le personnel.
  - La plaque signalétique et de sécurité présente sur le produit doit toujours être lisible.
  - Former le personnel sur le mode de fonctionnement de l'installation.
  - Écarter tout risque d'électrocution.
  - Équiper les composants dangereux (extrêmement froids ou chauds, en rotation, etc.) d'une protection de contact à fournir par le client.
  - Les fuites de fluides dangereux (p. ex. explosifs, toxiques, chauds) doivent être colmatées afin d'éviter tout risque pour les personnes et l'environnement. Respecter les dispositions nationales en vigueur.
  - Tenir systématiquement les matériaux facilement inflammables à distance du produit.
  - Garantir le respect des consignes de prévention des accidents.
  - Garantir la conformité aux dispositions de la réglementation locale ou générale [CEI, VDE, etc.], ainsi qu'aux prescriptions du fournisseur d'énergie.

Les indications apposées directement sur le produit doivent rester lisibles et être obligatoirement respectées :

- Avertissements
- Plaque signalétique
- Indicateur de sens de rotation/sens d'écoulement
- Marques d'identification des raccordements

Cet appareil peut être utilisé par des enfants de plus de 8 ans, ainsi que par des personnes aux capacités physiques, sensorielles ou mentales restreintes, ou manquant d'expérience et de connaissances, si elles sont surveillées ou si elles ont été instruites de l'utilisation sécurisée de l'appareil et qu'elles comprennent les dangers qui en résultent. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Les opérations de nettoyage et d'entretien ne doivent pas être réalisées par des enfants sans surveillance.

### 3 Transport et stockage

#### 3.1 Expédition

La pompe est livrée départ usine, emballée dans un carton ou fixée sur une palette et protégée de la poussière et de l'humidité.

#### 3.2 Inspection liée au transport

Dès la livraison, contrôler l'état et l'intégralité du matériel. Les défauts doivent être stipulés sur le bordereau de livraison ou de transport ! Tout défaut doit être signalé le jour de la réception à l'entreprise de transport ou au fabricant. Toute réclamation ultérieure ne sera pas prise en compte.

Afin que la pompe ne soit pas endommagée durant le transport, retirer le suremballage uniquement lorsque la pompe est sur le lieu d'installation.

#### 3.3 Stockage

---

#### ATTENTION

#### Détérioration en cas de manipulation non conforme lors du transport et du stockage !

Lors du transport et de l'entreposage, protéger le produit de l'humidité, du gel et des dommages mécaniques.

---

S'il est présent, laisser le couvercle sur les raccords de tuyauterie afin d'éviter que des impuretés ou des corps étrangers ne pénètrent dans le corps de pompe.

Afin d'éviter la formation de stries sur les paliers et le grippage, faire tourner l'arbre de pompe une fois par semaine à l'aide d'une clé à douille.

Si une durée de stockage prolongée s'avère nécessaire, contacter Wilo pour connaître les mesures de conservation applicables.



#### AVERTISSEMENT

#### Risque de blessure lié au transport non conforme !

Si la pompe est à nouveau transportée ultérieurement, elle doit être conditionnée de manière à éviter tout dommage dû au transport. Pour ce faire, utiliser l'emballage d'origine ou un emballage de qualité équivalente.

### 3.4 Transport pour montage/démontage

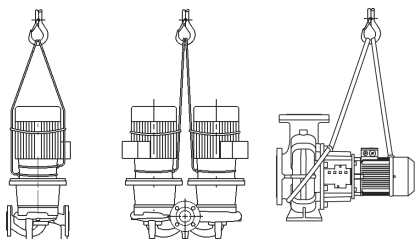


#### AVERTISSEMENT

#### Risque de blessures corporelles !

Un transport non conforme peut entraîner des blessures corporelles !

- Décharger les caisses, les caisses à claire-voie, les palettes ou les cartons en fonction de leur taille et de leur conception au moyen de chariots élévateurs à fourche ou à l'aide d'élingues.
- Toujours soulever les éléments lourds supérieurs à 30 kg à l'aide d'un appareil de levage conforme aux prescriptions locales en vigueur.
  - ⇒ La charge admissible doit être adaptée au poids !
- Transporter la pompe à l'aide d'accessoires de levage homologués (palan, grue, etc.). Les accessoires de levage doivent être fixés au niveau des brides de la pompe et, le cas échéant, sur le diamètre extérieur du moteur.
  - ⇒ Ils doivent être sécurisés pour ne pas glisser !
- Pour soulever les machines ou les pièces munis d'œillets de transport, n'utiliser que des crochets de charge ou des manilles conformes aux prescriptions de sécurité locales en vigueur.
- Les œillets de transport du moteur sont exclusivement dédiés au transport du moteur et non de la pompe complète.
- Ne faire passer les chaînes de charge ou les câbles tracteurs sur ou à travers les œillets ou sur des arêtes vives qu'avec une protection appropriée.
- En cas d'utilisation d'un palan ou d'un appareil de levage similaire, veiller à ce que la charge soit soulevée à la verticale.
- Éviter toute oscillation de la charge en suspension.
  - ⇒ L'utilisation d'un deuxième palan permet d'éviter les oscillations. La direction de traction des deux palans doit alors être inférieure à 30° par rapport à la verticale.
- Ne jamais soumettre les crochets de charge, les œillets de transport ou les manilles à des forces de flexion. Leur axe de charge doit impérativement se trouver dans le sens des forces de traction !
- Lors du levage, il faut savoir que la limite de charge d'un câble de transport est réduite si la traction est oblique.
  - ⇒ La sécurité et l'efficacité d'un levage par câble sont garanties d'une manière optimale si, dans la mesure du possible, tous les éléments porteurs sont sollicités dans le sens vertical. Si nécessaire, utiliser une flèche de levage au bout de laquelle les câbles de transport peuvent être fixés à la verticale.
- Délimiter une zone de sécurité de sorte à exclure tout danger si la charge ou une partie de ladite charge venait à glisser ou si l'appareil de levage devait se rompre ou casser.
- Ne jamais laisser une charge suspendue en hauteur plus longtemps que nécessaire ! Les opérations d'accélération et de freinage lors du levage doivent être effectuées de façon à ne pas mettre le personnel en danger.



Pour être soulevée à l'aide d'une grue, la pompe doit être entourée de courroies ou de câbles de transport appropriés, comme illustré. Placer les courroies ou les câbles de transport autour de la pompe de manière à ce qu'ils se resserrent sous l'effet du poids de la pompe suspendue.

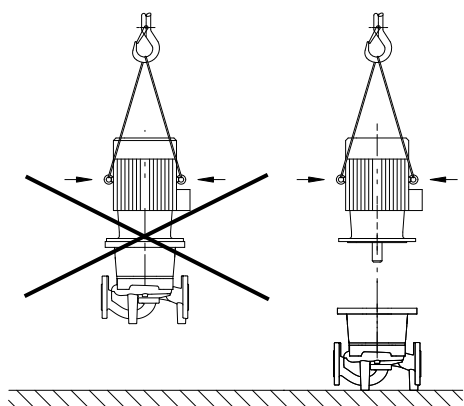
Les œillets de transport sur le moteur servent ici uniquement de guidage lors de la suspension de la charge !

Fig. 1: Transport de la pompe

**AVERTISSEMENT**

**Des œillets de transport endommagés peuvent s'arracher et occasionner des blessures corporelles graves.**

- Contrôler systématiquement l'état et la fixation des œillets de transport.



Les œillets de transport du moteur sont exclusivement dédiés au transport du moteur et non de la pompe complète !

Fig. 2: Transport du moteur

**DANGER**

**Risque de blessures mortelles lié à la chute de pièces !**

La pompe elle-même et ses pièces peuvent présenter un poids net très élevé. La chute de pièces entraîne un risque de coupures, d'écrasements, de contusions ou de chocs pouvant entraîner la mort.

- Utiliser systématiquement des instruments de levage adéquats et sécuriser les pièces pour éviter leur chute.
- Ne jamais se tenir sous des charges en suspension.
- Pour le stockage, le transport et, en particulier, pour les travaux d'installation et de montage, choisir un emplacement sécurisé et s'assurer que la pompe est stable.

**AVERTISSEMENT**

**Blessures corporelles dues à un positionnement non sécurisé de la pompe !**

Les pieds à trous taraudés ne servent qu'à la fixation. Sans fixation, la pompe ne présente pas une stabilité suffisante.

- Ne jamais poser la pompe non sécurisée sur ses pieds.

## 4 Utilisation conforme et non conforme

### 4.1 Applications

Les pompes à moteur ventilé de la gamme Atmos GIGA-I (pompe simple en ligne), Atmos GIGA-D (pompe double en ligne) et Atmos GIGA-B (pompe monobloc) sont destinées à être utilisées comme circulateurs sur le marché du bâtiment.

Elles peuvent être utilisées pour :

- Systèmes de chauffage à eau chaude
- Circuits d'eau de refroidissement et d'eau froide
- Systèmes d'eau sanitaire
- Installations de circulation industrielle
- Circuits caloporteurs

L'utilisation conforme englobe également le respect de cette notice, ainsi que des indications et marquages apposés sur la pompe.

Toute utilisation sortant de ce cadre est considérée comme non conforme et entraîne la perte de tout droit à la garantie.

## 4.2 Utilisation non conforme

La sécurité de fonctionnement du produit livré n'est garantie que si les prescriptions précisées au chapitre « Applications » de la notice de montage et de mise en service sont respectées. Les valeurs limites indiquées dans le catalogue/la fiche technique ne doivent jamais être dépassées, tant en maximum qu'en minimum.

### AVERTISSEMENT ! L'utilisation non conforme de la pompe peut provoquer des situations dangereuses et des dommages.

- Ne jamais utiliser d'autres fluides que ceux autorisés par le fabricant.
- La présence de substances non autorisées dans le fluide risque de détruire la pompe. Les matières solides abrasives (p. ex. le sable) accentuent l'usure de la pompe.
- Les pompes ne disposant pas de l'homologation Ex ne sont pas conçues pour être utilisées dans des secteurs à risque d'explosion.
- Tenir les matériaux/fluides facilement inflammables à distance du produit.
- Ne jamais faire effectuer des travaux non autorisés.
- Ne jamais utiliser la pompe hors des limites d'utilisation indiquées.
- Ne jamais effectuer de modifications arbitraires.
- N'utiliser que les accessoires autorisés et les pièces de rechange d'origine.

Les emplacements de montage typiques sont les locaux techniques à l'intérieur de bâtiments équipés d'autres installations domestiques. Une installation directe de la pompe dans des locaux destinés à d'autres usages (pièces à vivre et locaux de travail) n'est pas prévue.

Une installation en extérieur nécessite une version spéciale correspondante (moteur doté d'un chauffage à l'arrêt). Voir chapitre « Raccordement du chauffage à l'arrêt ».

## 5 Informations produit

### 5.1 Désignation

Exemple :	
Atmos GIGA-I 80/130-5,5/2/6	
Atmos GIGA-D 80/130-5,5/2/6	
Atmos GIGA-B 65/130-5,5/2/6	
Atmos GIGA-I	Pompe à brides en pompe simple en ligne
Atmos GIGA-D	Pompe à brides en pompe Double en ligne
Atmos GIGA-B	Pompe à brides en pompe monoBloc
80	Diamètre nominal DN du raccord à brides en mm (pour Atmos GIGA-B : côté refoulement)
130	Diamètre nominal de la roue en mm
5,5	Puissance nominale P2 en kW
2	Nombre de pôles du moteur
6	Version 60 Hz

Tabl. 1: Désignation

### 5.2 Caractéristiques techniques

Propriété	Valeur	Commentaire
Vitesse nominale	Version 50 Hz : → Atmos GIGA-I/-D/-B (2/4 pôles) : 2900 tr/min ou 1450 tr/min → Atmos GIGA-I (6 pôles) : 950 tr/min	En fonction du type de pompe
Vitesse nominale	Version 60 Hz : → Atmos GIGA-I/-D/-B (2/4 pôles) : 3500 tr/min ou 1750 tr/min	En fonction du type de pompe
Diamètres nominaux DN	Atmos GIGA-I : 32 ... 200 mm Atmos GIGA-D : 32 ... 200 mm Atmos GIGA-B : 32 ... 150 mm (côté refoulement)	

Propriété	Valeur	Commentaire
Raccords de mesure de pression et de tuyaux	Bride PN 16 selon DIN EN 1092-2 avec raccords de mesure de pression Rp 1/8 selon DIN 3858.	
Température du fluide min./max. admissible	-20 °C ... +140 °C	Selon le fluide et la pression de service
Température ambiante en fonctionnement min./max.	0 °C ... +40 °C	Températures ambiantes plus basses ou plus élevées sur demande
Température de stockage min./max.	-30 °C ... +60 °C	
Pression de service max. autorisée	16 bar (jusqu'à +120 °C) 13 bar (jusqu'à +140 °C) (Version ... -P4 : 25 bar)	Version ... -P4 (25 bars) en version spéciale contre supplément (disponibilité en fonction du type de pompe)
Classe d'isolation	F	
Classe de protection	IP55	
Fluides admissibles	Eau de chauffage selon VDI 2035 Partie 1 et Partie 2 Eau sanitaire Eau de refroidissement/eau froide Mélange eau-glycol jusqu'à 40 % vol.	Version standard Version standard Version standard Version standard
Fluides admissibles	Huile thermique	Version spéciale ou équipement supplémentaire (contre supplément)
Fluides admissibles	Autres fluides (sur demande)	Version spéciale ou équipement supplémentaire (contre supplément)
Raccordement électrique	3~400 V, 50 Hz	Version standard
Raccordement électrique	3~230 V, 50 Hz jusqu'à 3 kW inclus	Application alternative de la version standard (sans supplément)
Raccordement électrique	3~230 V, 50 Hz à partir de 4 kW	Version spéciale ou équipement supplémentaire (contre supplément)
Raccordement électrique	3~380 V, 60 Hz	Version partiellement standard
Tension/fréquence spéciale	Pompes avec moteurs fonctionnant à d'autres tensions ou fréquences, disponibles sur demande.	Version spéciale ou équipement supplémentaire (contre supplément)
Sonde PTC	Version standard à partir de 5,5 kW	Autres puissances moteur contre supplément
Régulation de vitesse, inversion des pôles	Appareil de régulation Wilo (p. ex. système Wilo-CC-HVAC)	Version standard
Régulation de vitesse, inversion des pôles	Inversion des pôles	Version spéciale ou équipement supplémentaire (contre supplément)
Protection antidéflagrante (EEx e, EEx de)	Jusqu'à 37 kW	Version spéciale ou équipement supplémentaire (contre supplément)

Tabl. 2: Caractéristiques techniques

Données complémentaires CH	Fluides admissibles
Pompes de chauffage	Eau de chauffage (selon VDI 2035/VdTÜV Tch 1466/CH : selon <b>SWKI BT 102-01</b> ) ... Sans agents liants d'oxygène, sans étanchéifiants chimiques (sur le plan de la technique de corrosion, tenir compte de la norme VDI 2035 ( <b>CH: SWKI BT 102-01</b> ) pour les installations fermées ; traiter les endroits non étanches).

### Fluides

Les mélanges eau-glycol ou les fluides d'une viscosité différente de celle de l'eau pure augmentent la puissance absorbée de la pompe. N'utiliser que des mélanges contenant des inhibiteurs de protection anticorrosion. **Observer les indications correspondantes des fabricants !**

- Si nécessaire, adapter la puissance moteur.
- Le fluide ne doit contenir aucun sédiment.
- En cas d'utilisation d'autres fluides, l'accord préalable de Wilo est nécessaire.
- La compatibilité du joint standard/de la garniture mécanique standard avec le fluide est en général assurée dans des conditions normales de fonctionnement de l'installation.  
Des conditions particulières exigent le cas échéant des joints spéciaux, par exemple :
  - la présence de matières solides, d'huiles ou de matériaux attaquant l'EPDM dans le fluide,
  - de l'air dans l'installation et autres.

**Tenir compte des informations figurant sur la fiche de données de sécurité du fluide à pomper.**

### 5.3 Contenu de la livraison

- Pompe
- Notice de montage et de mise en service

### 5.4 Accessoires

Les accessoires doivent être commandés séparément :

Atmos GIGA-I/-D/-B :

- Déclencheur à thermistance pour montage en armoire de commande

Atmos GIGA-I/-D :

- 3 consoles avec matériel de fixation pour installation sur socle

Atmos GIGA-D :

- Brides pleines servant à la réparation

Atmos GIGA-B :

- Cales pour installation sur socle ou châssis à partir d'une puissance nominale de 5,5 kW et supérieure

Une liste détaillée figure dans le catalogue et la liste de pièces de rechange.

## 6 Description de la pompe

Toutes les pompes décrites ici sont des pompes monocellulaires basse pression de construction compacte avec moteur couplé. La garniture mécanique est sans entretien. Les pompes peuvent être installées en ligne directement dans une tuyauterie solidement fixées ou bien placées sur un socle de fondation.

Les possibilités de montage dépendent de la taille de la pompe. Les appareils de régulation Wilo (p. ex. système Wilo-CC-HVAC) adaptés peuvent régler en continu la puissance de la pompe. Cela permet d'adapter de manière optimale la puissance de la pompe aux besoins de l'installation et de faire fonctionner la pompe de manière rentable.



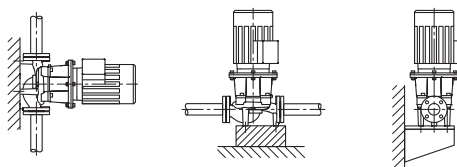


Fig. 3: Vue de l'Atmos GIGA-I

**Version Atmos GIGA-I**

Le corps de pompe est de construction en ligne, ce qui signifie que les brides côté aspiration et côté refoulement se situent sur une ligne médiane. Tous les corps de pompe sont dotés de piétements rapportés. Il est conseillé d'effectuer le montage sur un socle de fondation à partir d'une puissance nominale de 5,5 kW.

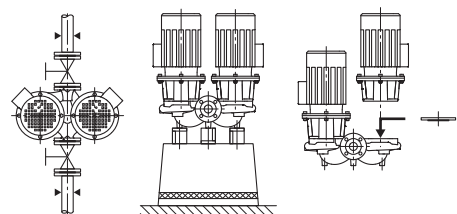


Fig. 4: Vue de l'Atmos GIGA-D

**Version Atmos GIGA-D**

Deux pompes sont disposées dans un corps commun (pompe double). Le corps de pompe est de construction en ligne. Tous les corps de pompe sont dotés de piétements rapportés. Il est conseillé d'effectuer le montage sur un socle de fondation à partir d'une puissance nominale du moteur de 4 kW et supérieure.

En combinaison avec un appareil de régulation, seule la pompe principale fonctionne en mode de régulation. En fonctionnement à pleine charge, la deuxième pompe sert de pompe d'appoint pour pic de charge. La deuxième pompe peut servir de pompe de réserve en cas de panne.

**AVIS**

Des brides pleines (accessoires) sont disponibles pour tous les types de pompe/ toutes les tailles de corps de la gamme Atmos GIGA-D. Lors du remplacement du kit embrochable (moteur avec roue et boîte à bornes), l'un des entraînements peut ainsi rester en fonctionnement.

**AVIS**

Afin de s'assurer de la disponibilité opérationnelle de la pompe de réserve, la mettre en service toutes les 24 h ou au moins une fois par semaine.

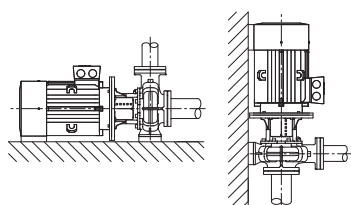


Fig. 5: Vue de l'Atmos GIGA-B

**Version Atmos GIGA-B**

Pompe à volute avec des dimensions conforme à DIN EN 733.

Pompe avec pieds coulés dans le corps de pompe. À partir d'une puissance moteur de 5,5 kW : Moteurs sur pieds coulés ou vissés.

Il est conseillé d'effectuer le montage sur un socle de fondation à partir d'une puissance nominale de 5,5 kW.

**6.1 Niveaux sonores**

Puissance moteur [kW]	Niveau de pression acoustique de la surface de mesure L <sub>p</sub> , A [dB(A)] <sup>1)</sup>				
	2900 tr/min		1450 tr/min		950 tr/min
	<b>Atmos GI-GA-I/-D/-B</b> (-D en marche individuelle)	<b>Atmos GI-GA-D</b> (-D en marche parallèle)	<b>Atmos GI-GA-I/-D/-B</b> (-D en marche individuelle)	<b>Atmos GI-GA-D</b> (-D en marche parallèle)	<b>Atmos GI-GA-I</b>
0,25	–	–	45	48	–
0,37	–	–	45	48	–
0,55	57	60	45	48	–
0,75	60	63	51	54	–
1,1	60	63	51	54	–
1,5	64	67	55	58	–

Puissance moteur [kW]	Niveau de pression acoustique de la surface de mesure L <sub>p</sub> , A [dB(A)] <sup>1)</sup>				
	2900 tr/min		1450 tr/min		950 tr/min
2,2	64	67	60	63	-
3	66	69	55	58	-
4	68	71	57	60	-
5,5	71	74	63	66	-
7,5	71	74	63	66	65
11	72	75	65	68	65
15	72	75	65	68	-
18,5	72	75	70	73	-
22	77	80	66	69	-
30	77	80	69	72	-
37	77	80	70	73	-
45	72	-	72	75	-
55	77	-	74	77	-
75	77	-	74	-	-
90	77	-	72	-	-
110	79	-	72	-	-
132	79	-	72	-	-
160	79	-	74	-	-
200	79	-	75	-	-
250	85	-	-	-	-

<sup>1)</sup> Valeur moyenne des niveaux de pression acoustique sur une surface de mesure parallépipédique à une distance de 1 m de la surface du moteur.

Tabl. 3: Niveaux sonores (50 Hz)

## 7 Installation

### 7.1 Qualification du personnel

→ Travaux de montage/démontage : Le technicien qualifié doit être formé à l'utilisation des outils nécessaires et matériels de fixation requis.

### 7.2 Obligations de l'opérateur

- Observer les prescriptions nationales et régionales en vigueur !
- Respecter les réglementations locales en vigueur sur la prévention des accidents et les consignes de sécurité des associations professionnelles.
- Mettre à disposition l'équipement de protection requis et s'assurer que le personnel le porte.
- Respecter l'ensemble des directives régissant le travail avec des charges lourdes.

### 7.3 Sécurité



#### **DANGER**

#### **Risque de blessures mortelles lié à l'absence de dispositifs de sécurité !**

En cas d'absence de dispositifs de sécurité sur la boîte à bornes ou dans la zone de l'accouplement/du moteur, des décharges électriques ou le contact avec des pièces en rotation peuvent provoquer des blessures mortelles.

- Avant la mise en service, remettre en place les dispositifs de protection démonstrés auparavant comme les protections de l'accouplement !

**DANGER****Risque de blessures mortelles lié à la chute de pièces !**

La pompe elle-même et ses pièces peuvent présenter un poids net très élevé. La chute de pièces entraîne un risque de coupures, d'écrasements, de contusions ou de chocs pouvant entraîner la mort.

- Utiliser systématiquement des instruments de levage adéquats et sécuriser les pièces pour éviter leur chute.
- Ne jamais se tenir sous des charges en suspension.
- Pour le stockage, le transport et, en particulier, pour les travaux d'installation et de montage, choisir un emplacement sécurisé et s'assurer que la pompe est stable.

**AVERTISSEMENT****Surface brûlante !**

L'ensemble de la pompe peut atteindre une température extrêmement élevée. Risque de brûlures !

- Laisser refroidir la pompe avant toute intervention.

**AVERTISSEMENT****Risque de brûlures !**

En cas de températures de fluide et de pressions du système élevées, veiller auparavant à refroidir la pompe et à dépressuriser l'installation.

**ATTENTION****Endommagement de la pompe par surchauffe !**

La pompe ne doit pas tourner plus d'une minute à sec. L'accumulation d'énergie générée de la chaleur pouvant endommager l'arbre, la roue et la garniture mécanique.

- S'assurer que le débit ne descend pas en dessous du débit volumique minimal  $Q_{\min}$ .

Calcul de  $Q_{\min}$  :

$$Q_{\min} = 10 \% \times Q_{\max \text{ de la pompe}}$$

**7.4 Préparation du montage**

Contrôler que la pompe correspond aux indications figurant sur le bon de livraison ; tout dommage ou toute absence de pièces doit immédiatement être signalé(e) à l'entreprise Wilo. Inspecter les caisses à claire-voie/cartons/emballages quant aux pièces de rechange ou accessoires susceptibles d'être joints à la pompe.

**AVERTISSEMENT****Risque de dommages corporels et matériels en raison d'une manipulation non conforme !**

- Ne procéder à l'installation qu'une fois tous les travaux de soudage et de braçage terminés et après le rinçage éventuel, si nécessaire, du système de tuyauterie.
- ⇒ L'encrassement peut nuire au fonctionnement de la pompe.

**Emplacement d'implantation**

- Afin de la protéger des intempéries, installer la pompe à l'abri de la poussière et du gel, dans un endroit ventilé, non soumis à des vibrations et en atmosphère non explosive. La pompe ne doit pas être installée à l'extérieur ! Respecter les prescriptions indiquées au chapitre « Applications » !
- Installer la pompe à un endroit facilement accessible. Les opérations ultérieures de contrôle, d'entretien (p. ex. garniture mécanique) ou de remplacement sont ainsi facilitées.

Respecter un écart axial minimal entre la paroi et le capotage du ventilateur du moteur : dimension libre après achèvement d'au moins 200 mm + diamètre du capotage du ventilateur.

- Un dispositif pour la mise en place d'un appareil de levage doit être installé au-dessus de l'emplacement de montage des pompes. Poids total de la pompe : voir catalogue ou fiche technique.

Fondation

### ATTENTION

#### Fondation inappropriée ou implantation incorrecte du groupe !

Une fondation inappropriée ou une implantation incorrecte du groupe sur la fondation peuvent entraîner un défaut de la pompe.

- Ces défauts ne seront pas couverts par la garantie.
- Ne jamais monter le groupe motopompe sur des surfaces instables ou non portantes.



### AVIS

Sur certains types de pompe, pour assurer une installation exempte de vibrations, il faut veiller à désolidariser le bloc de fondation proprement dit du corps de la pompe à l'aide d'un matelas élastique (p. ex. liège ou plaque Mafund).



### AVERTISSEMENT

#### Dommages corporels et matériels liés à une manipulation non conforme !

Les œillets de transport montés sur le carter de moteur peuvent s'arracher si le poids effectif est trop élevé. Cette situation peut occasionner des blessures et des dommages matériels très graves.

- Ne soulever la pompe qu'avec des accessoires de levage autorisés (p. ex. palan, grue). Voir également le chapitre « Transport et stockage ».
- Les œillets de transport fixés sur le carter de moteur sont uniquement destinés au transport du moteur.



### AVIS

#### Faciliter les travaux ultérieurs sur le groupe !

- Monter des vannes d'arrêt en amont et en aval de la pompe pour ne pas avoir à vider entièrement l'installation.

Le cas échéant, prévoir des clapets antiretour.

#### Évacuation des condensats

- Utilisation de la pompe pour les installations de climatisation ou de réfrigération : les condensats accumulés dans la lanterne peuvent être évacués avec précision par des perçages prévus à cet effet. Il est également possible de raccorder une conduite d'évacuation à cette ouverture et d'évacuer une petite quantité du fluide qui s'échappe.
- Position de montage :  
Toutes les positions de montage sont autorisées à l'exception de la position « Moteur vers le bas ».
- La soupape d'échappement (Fig. I/II/III/IV/V, Pos. 1.31) doit toujours être orientée vers le haut.

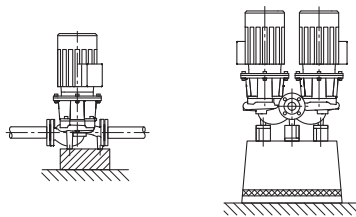
**Atmos GIGA-I/-D**

Fig. 6: Atmos GIGA-I/-D

**AVIS**

La position de montage avec arbre de moteur à l'horizontale est autorisée uniquement pour les gammes Atmos GIGA-I et Atmos GIGA-D jusqu'à une puissance moteur de 15 kW.

Un support de moteur n'est pas nécessaire.

Pour une puissance moteur > 15 kW, la pompe doit être montée avec l'arbre de moteur à la verticale.

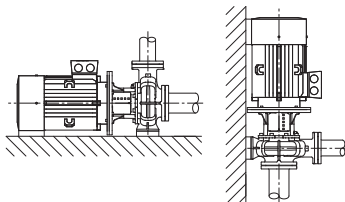
**Atmos GIGA B**

Fig. 7: Atmos GIGA-B

**AVIS**

Pour les pompes monobloc supérieures à 30 kW, seul un montage horizontal est autorisé.

Placer les pompes monobloc de la gamme Atmos GIGA-B sur des fondations ou des consoles adaptées (Fig. 7).

À partir d'une puissance moteur de 18,5 kW, le moteur doit être équipé d'un support. Voir les exemples de montage pour Atmos GIGA-B.

Uniquement pour le type de pompe B/C :

À partir d'une puissance moteur de 37 kW à 4 pôles et de 45 kW à 2 pôles, le corps de pompe et le moteur doivent être équipés d'un support. Pour ce faire, il est possible d'utiliser les cales adéquates du programme d'accessoires Wilo.

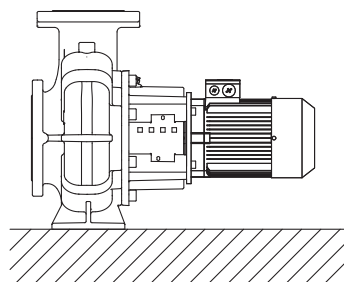
Dans le cas d'un montage du moteur à la verticale, le pied du corps de pompe et celui du carter de moteur doivent être vissés. L'installation doit être exempte de contraintes mécaniques.

Les irrégularités entre les pieds du carter de moteur et ceux du corps de pompe doivent être éliminées afin de garantir un montage exempt de contraintes mécaniques.

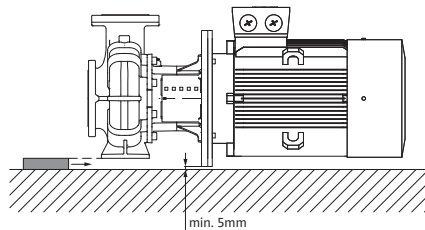
**AVIS**

La boîte à bornes du moteur ne doit pas être dirigée vers le bas. En cas de besoin, il est possible de tourner le moteur ou le kit embrochable en desserrant les vis à tête hexagonale. Veiller dans ce cas à ne pas endommager le joint torique du corps.

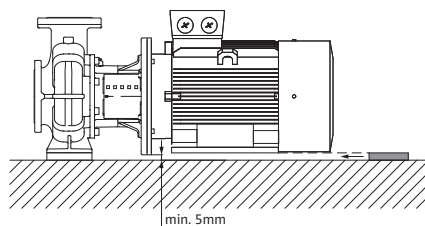
Exemples de montage Atmos GIGA-B :



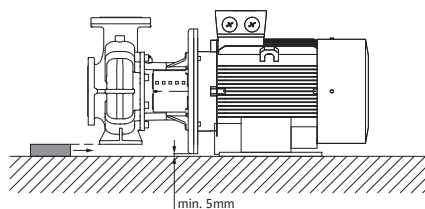
Aucun support requis



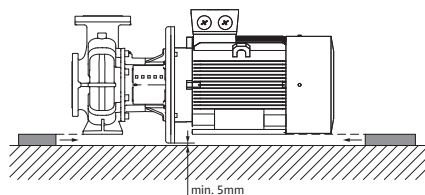
Corps de pompe soutenu



Moteur soutenu



Corps de pompe soutenu, moteur fixé sur la fondation



Corps de pompe et moteur soutenus



#### AVIS

Lorsque le pompage s'effectue à partir d'une cuve ouverte (p. ex. tour de refroidissement), veiller à ce que le niveau de fluide soit toujours au-dessus de la bride d'aspiration de la pompe. Le but étant d'empêcher un fonctionnement à sec. Respecter la pression d'entrée minimale.



#### AVIS

Sur les installations nécessitant une isolation, seul le corps de pompe doit être isolé. Ne jamais isoler la lanterne et le moteur.

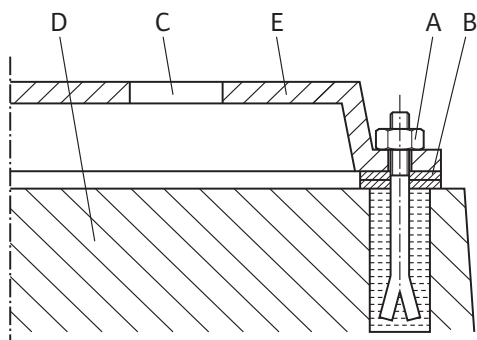


Fig. 8: Exemple de raccord fileté de fondation

Raccordement de la tuyauterie

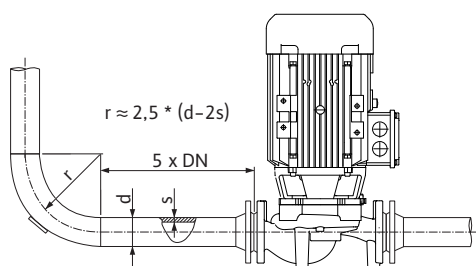


Fig. 9: Section de stabilisation en amont et en aval de la pompe

### Exemple de raccord fileté de fondation

- Lors de son installation sur la fondation, aligner le groupe complet à l'aide d'un niveau à bulle (sur l'arbre/la bride de refoulement).
- Toujours placer des cales (B) à gauche et à droite à proximité immédiate du matériel de fixation (p. ex. boulons de scellement (A)) entre le socle (E) et la fondation (D).
- Serrer le matériel de fixation de manière uniforme et ferme.
- Pour des écarts > 0,75 m, étayer en son centre le socle entre les éléments de fixation.

### ATTENTION

#### Risque de détérioration en cas de manipulation incorrecte !

La pompe ne doit jamais être utilisée en tant qu'élément fixe de la tuyauterie.

- La valeur NPSH existante de l'installation doit toujours être supérieure à la valeur NPSH nécessaire de la pompe.
- Les forces et les couples exercés (p. ex. torsion, dilatation thermique) par le système de tuyauterie sur les brides de la pompe ne doivent pas dépasser les forces et couples autorisés.
- Monter la tuyauterie et la pompe sans exercer de tension mécanique.
- Fixer la tuyauterie de manière à ce que la pompe ne supporte pas le poids des tuyaux.
- Maintenir la conduite d'aspiration aussi courte que possible. Toujours disposer la conduite d'aspiration montante vers la pompe et descendante à l'aspiration. Éviter toute poche d'air.
- Si le montage d'un collecteur d'impuretés s'avère nécessaire dans la conduite d'aspiration, sa section libre doit correspondre à 3 – 4 fois la section de la tuyauterie.
- Pour les tuyauteries courtes, les diamètres nominaux doivent au moins correspondre à ceux des raccords de la pompe. Pour les tuyauteries longues, déterminer à chaque fois le diamètre nominal le plus rentable.
- Afin d'éviter des pertes de pression plus importantes, il convient de prévoir des manchettes de raccordement d'un diamètre nominal supérieur avec un angle d'extension d'environ 8°.



### AVIS

#### Éviter le phénomène de cavitation !

- Prévoir une section de stabilisation sous la forme d'une tuyauterie droite en amont et en aval de la pompe. La longueur de la section de stabilisation doit être d'au minimum 5 fois le diamètre nominal de la bride de la pompe.

- Retirer les caches des brides au niveau de la bride d'aspiration et de refoulement de la pompe avant d'installer la tuyauterie.

Vérifier encore une fois l'alignement du groupe selon les indications du chapitre « Installation ».

- Si nécessaire, resserrer les vis du socle.
- S'assurer de la justesse et du fonctionnement de tous les raccords.
- L'accouplement/arbre doit pouvoir tourner aisément à l'aide de la main.

Si l'accouplement/arbre ne tourne pas :

- Desserrer l'accouplement et le resserrer de manière uniforme au couple prescrit.

Si cette mesure ne donne aucun résultat :

- Démontez le moteur (voir chapitre « Remplacement du moteur »).
- Nettoyer la bride et le dispositif de centrage du moteur.
- Remonter le moteur.

Contrôle final

## 8 Raccordement électrique



### DANGER

#### Risque de blessures mortelles par électrocution !

#### Il est recommandé d'utiliser une protection thermique contre les surcharges.

Un comportement inapproprié lors de travaux électriques induit un risque de décharge électrique pouvant entraîner la mort !

- Le raccordement électrique doit être effectué par un électricien professionnel et conformément aux directives en vigueur.
- Observer les consignes de prévention des accidents !
- Avant de commencer les travaux sur le produit, s'assurer que la pompe et l'entraînement sont isolés électriquement.
- S'assurer que personne ne remet l'alimentation électrique en marche avant l'achèvement des travaux.
- Les machines électriques doivent être toujours mises à la terre. La mise à la terre doit correspondre à l'entraînement et aux normes et prescriptions en vigueur. Les bornes de terre et éléments de fixation doivent être aux dimensions adaptées.
- Respecter les indications des notices de montage et de mise en service des accessoires !



### DANGER

#### Risque de blessures mortelles dû à la tension de contact !

Toucher les parties sous tension présente un risque de mort ou de blessures très graves !

Dans la boîte à bornes, des tensions de contact élevées dues à des condensateurs non déchargés peuvent survenir même à l'état désactivé. Attendre 5 minutes avant d'intervenir sur la boîte à bornes !

- Interrompre la tension d'alimentation sur tous les pôles et sécuriser contre tout redémarrage !
- Vérifier que les raccordements (même les contacts secs) sont bien exempts de toute tension électrique !
- Ne jamais introduire d'objets (p. ex. clous, tournevis, fil) dans les ouvertures de la boîte à bornes !
- Remonter les dispositifs de sécurité démontés (p. ex. le couvercle de la boîte à bornes) !

### ATTENTION

#### Risque de dommages matériels en cas de raccordement électrique incorrect !

#### Une configuration insuffisante du réseau peut entraîner des défaillances du système, voire des incendies sur les câbles en raison d'une surcharge !

- Lors de la configuration du réseau concernant les sections de câble utilisées et les protections par fusibles, il faut savoir qu'en mode pompes multiples, un fonctionnement bref et simultané de toutes les pompes peut survenir.

### Préparation/remarques

- Le raccordement électrique doit être effectué par un câble de raccordement fixe pourvu d'une prise de courant ou d'un interrupteur multipolaire avec ouverture du contact d'au moins 3 mm (en Allemagne selon la norme VDE 0730/Partie 1).
- Utiliser un câble de raccordement présentant un diamètre extérieur suffisant et le visser solidement pour assurer une protection contre les fuites d'eau et une décharge de traction sur le passe-câbles à vis.
- À proximité du raccord fileté, plier le câble pour former une boucle permettant l'écoulement des gouttes d'eau.



Positionner le passe-câble à vis et poser le câble de manière à empêcher toute infiltration d'eau dans la boîte à bornes. Les passe-câbles à vis non utilisés doivent rester obturés à l'aide des bouchons prévus par le fabricant.

- Disposer le câble de raccordement de manière à ce qu'il ne touche ni la tuyauterie, ni la pompe.
- Pour les températures de fluide supérieures à 90 °C, utiliser un câble de raccordement résistant à la chaleur.
- Le type de courant et la tension de l'alimentation réseau doivent correspondre aux indications de la plaque signalétique.
- Protection par fusible coté réseau : dépend du courant nominal du moteur.
- Si un convertisseur de fréquence externe est raccordé, respecter sa notice de montage et de mise en service ! Le cas échéant, procéder à une mise à la terre supplémentaire du fait de courants de décharge plus importants.
- Le moteur doit être protégé contre toute surcharge à l'aide d'une protection thermique moteur ou d'un déclencheur à thermistance (accessoires).

#### **Pompes standard reliées à des convertisseurs de fréquence externes**

En cas d'utilisation de pompes standard reliées à des convertisseurs de fréquence externes, les aspects suivants concernant le système d'isolation et le palier à isolation électrique doivent être pris en compte :

##### **Réseaux 400 V**

Les moteurs utilisés par Wilo pour les pompes à moteur ventilé sont conçus pour fonctionner avec un convertisseur de fréquence externe.

Il est vivement recommandé de procéder à l'installation et à l'exploitation selon les prescriptions de la norme IEC TS 60034-25:2014. En raison du développement rapide de la technologie des convertisseurs de fréquence, WILO SE ne peut garantir une utilisation sans faille des moteurs fonctionnant avec des convertisseurs tiers.

##### **Réseaux 500 V/690 V**

Les moteurs utilisés de série par Wilo pour les pompes à moteur ventilé ne sont pas conçus pour fonctionner avec un convertisseur de fréquence externe pour 500 V/690 V. Pour les réseaux 500 V ou 690 V, il existe des moteurs équipés d'un bobinage correspondant et d'un système d'isolation renforcé. Cette spécificité doit être indiquée explicitement à la commande. L'ensemble de l'installation doit respecter la norme IEC TS 60034-25:2014.

##### **Palier à isolation électrique**

En raison des cycles de commutation de plus en plus rapides exécutés par le convertisseur de fréquence, des baisses de tension peuvent se produire au niveau du palier de moteur, même avec des moteurs de faible puissance. Utiliser des paliers à isolation électrique en cas de défaut précoce lié au courant des paliers !

Prendre en compte les remarques suivantes en raccordant le convertisseur de fréquence au moteur :

- Respecter les conseils de montage du fabricant du convertisseur de fréquence.
- Respecter les temps de montée et les pics de tension indiqués pour les différentes longueurs de câble dans les notices de montage et de mise en service du convertisseur de fréquence.
- Utiliser un câble approprié et de section suffisante (max. 5 % de perte de tension).
- Raccorder un blindage adapté selon la recommandation du fabricant du convertisseur de fréquence.
- Poser les lignes de transmission de données (p. ex. analyse PTC) séparément du câble électrique.
- Si nécessaire, prévoir l'utilisation d'un filtre Sinus (LC) en accord avec le fabricant du convertisseur de fréquence.



#### **AVIS**

Le schéma de raccordement électrique se trouve dans le couvercle de la boîte à bornes.

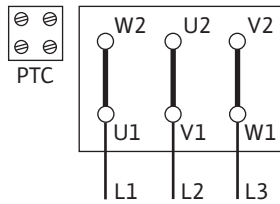


Fig. 10: Démarrage Y-Δ

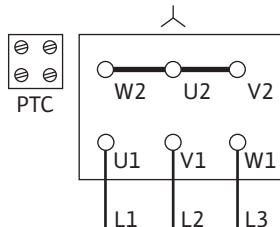


Fig. 11: Couplage Y

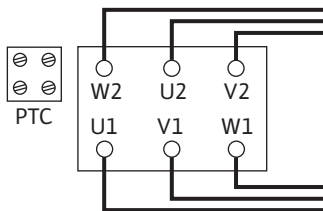


Fig. 12: Couplage Δ

**Réglage du contacteur-disjoncteur :**

→ Réglage du courant nominal du moteur selon les données de la plaque signalétique du moteur.

Démarrage triangle-étoile (Y-Δ) : Si la protection thermique moteur dans le câble d'alimentation est commutée sur la combinaison de contacteur Y-Δ, le réglage s'effectue comme pour le démarrage direct. Si la protection thermique moteur est commutée dans une ligne du câble d'alimentation du moteur (U1/V1/W1 ou U2/V2/W2), régler la protection thermique moteur sur la valeur 0,58 x le courant nominal du moteur.

→ À partir de 5,5 kW, le moteur est équipé de sondes PTC.

→ Raccorder les sondes PTC au déclencheur à thermistance.

**ATTENTION****Risque de dommages matériels !**

Les bornes du capteur thermistor n'acceptent qu'une tension max. de 7,5 V CC. Une tension plus élevée détruit les capteurs thermistor.

→ L'alimentation réseau dépend de la puissance moteur P2, de la tension d'alimentation et du type de branchement. Consulter le tableau suivant ainsi que les Fig. 10, 11 et 12 pour connaître le couplage requis des ponts de liaison dans la boîte à bornes.

→ Lorsque des coffrets de commande à fonctionnement automatique sont raccordés, respecter la notice de montage et de mise en service correspondante.

Type de branchement	Puissance moteur P2 ≤ 3 kW		Puissance moteur P2 ≥ 4 kW
	Tension d'alimentation 3~ 230 V	Tension d'alimentation 3~ 400 V	Tension d'alimentation 3~ 400 V
Direct	Couplage Δ (Fig. 10)	Couplage Y (Fig. 11)	Couplage Δ (Fig. 10 en haut)
Démarrage Y-Δ	Retirer les ponts de liaison. (Fig. 12)	Impossible	Retirer les ponts de liaison. (Fig. 12)

Tabl. 4: Affectation des bornes

**AVIS**

Afin de limiter le courant de démarrage et d'éviter le déclenchement des dispositifs de protection contre les surintensités, il est recommandé d'utiliser des appareils de démarrage en douceur.

**8.1 Chauffage à l'arrêt**

Un chauffage à l'arrêt est recommandé pour les moteurs qui sont soumis à un risque de condensation lié aux conditions climatiques. Il s'agit, par exemple, de moteurs arrêtés dans un environnement humide ou soumis à de fortes fluctuations de température. Les moteurs équipés en usine d'un chauffage à l'arrêt peuvent être commandés en version spéciale. Le chauffage à l'arrêt sert à protéger les enroulements du moteur de l'eau de condensation qui se forme à l'intérieur du moteur.

→ Le raccordement du chauffage à l'arrêt s'effectue au niveau des bornes HE/HE dans la boîte à bornes (tension d'alimentation : 1~230 V/50 Hz).

**ATTENTION****Risque de détérioration en cas de manipulation incorrecte !**

Le chauffage à l'arrêt ne doit pas être enclenché pendant que le moteur est en marche.

**9 Mise en service**

- Travaux électriques : les travaux électriques doivent être réalisés par un électricien qualifié.
- Travaux de montage/démontage : Le technicien qualifié doit être formé à l'utilisation des outils nécessaires et matériels de fixation requis.
- La commande doit être assurée par des personnes ayant été instruites du fonctionnement de l'installation dans son ensemble.

**DANGER****Risque de blessures mortelles lié à l'absence de dispositifs de sécurité !**

En cas d'absence de dispositifs de sécurité sur la boîte à bornes ou dans la zone de l'accouplement/du moteur, des décharges électriques ou le contact avec des pièces en rotation peuvent provoquer des blessures mortelles.

- Avant la mise en service, remettre en place les dispositifs de protection démontés auparavant, par exemple, le couvercle de la boîte à bornes ou les protections de l'accouplement !
- Un personnel dûment autorisé doit vérifier les dispositifs de protection de la pompe et du moteur avant la mise en service.

**AVERTISSEMENT****Risque de blessure lié à une projection de fluide et à un mauvais serrage des composants !**

Une installation non conforme de la pompe/du système peut entraîner des blessures graves lors de la mise en service.

- Réaliser tous les travaux avec soin !
- Garder ses distances pendant la mise en service !
- Porter des vêtements, des lunettes et des gants de protection pour tous les travaux.

**AVIS**

Il est recommandé de confier la mise en service de la pompe au service après-vente de Wilo.

## Préparation

Avant toute mise en service, la pompe doit atteindre la température ambiante.

**9.1 Première mise en service**

- Vérifier si l'arbre peut être actionné sans frottements. Si la roue se bloque ou frotte, desserrer les vis d'accouplement et les resserrer en appliquant le couple de serrage prescrit. (Voir le tableau des couples de serrage).
- Remplir et purger l'installation de manière appropriée et conforme.

**9.2 Remplissage et purge****ATTENTION****Le fonctionnement à sec détruit la garniture mécanique. Des fuites peuvent alors survenir.**

- Ne pas faire fonctionner la pompe à sec.



### AVERTISSEMENT

#### Risque de brûlure par le chaud ou le froid en cas de contact avec la pompe/l'installation.

Selon l'état de fonctionnement de la pompe ou de l'installation (température du fluide), il est possible que toute la pompe soit très chaude ou très froide.

- Se tenir à l'écart pendant le fonctionnement !
- Laisser refroidir l'installation et la pompe à température ambiante !
- Porter des vêtements, des lunettes et des gants de protection pour tous les travaux.



### DANGER

#### Risque de dommages corporels et matériels dus à un liquide très chaud ou très froid sous pression !

En fonction de la température du fluide, l'ouverture intégrale du dispositif de purge d'air permet à du fluide **très chaud** ou **très froid** de s'échapper sous forme liquide ou gazeuse. En fonction de la pression du système, du fluide peut être projeté sous l'effet d'une forte pression.

- Ouvrir le dispositif de purge d'air avec précaution.

Remplir et purger l'installation de manière correcte.

1. Pour ce faire, desserrer les soupapes d'échappement et purger la pompe.
2. Après la purge, resserrer les soupapes d'échappement afin que l'eau ne puisse plus s'échapper.



### AVIS

- Conserver à tout moment une pression d'entrée minimale !

- Afin d'éviter les bruits et les dommages dus à la cavitation, garantir une pression d'entrée minimale au niveau de la bride d'aspiration de la pompe. La pression d'entrée minimale dépend de la situation de fonctionnement et du point de fonctionnement de la pompe. La pression d'entrée minimale doit être déterminée en conséquence.
- La valeur NPSH de la pompe à son point de fonctionnement et la pression de vapeur saturante du fluide sont des paramètres essentiels pour déterminer la pression d'entrée minimale. La valeur NPSH figure dans la documentation technique du type de pompe correspondant.
  1. Une brève mise en marche permet de vérifier si le sens de rotation coïncide avec la flèche se trouvant sur le capotage du ventilateur. Si le sens de rotation est incorrect, procéder de la manière suivante :
- En cas de démarrage direct : Permuter deux phases de la plaque à bornes du moteur (p. ex. L1 contre L2).
- Pour le démarrage Y-Δ :
 

Sur la plaque à bornes du moteur, permuter le début et la fin de l'enroulement de deux bobinages (p. ex. V1 contre V2 et W1 contre W2).
- Ne brancher le groupe que si le dispositif d'arrêt est fermé côté refoulement ! Ce n'est que lorsque la vitesse de rotation totale est atteinte qu'il faut lentement ouvrir le dispositif d'arrêt et le régler sur le point de fonctionnement.

Le groupe doit fonctionner de manière harmonieuse et sans vibrations.

Durant le temps de démarrage et le fonctionnement normal de la pompe, il est tout à fait normal que des fuites minimales (quelques gouttes) se produisent. Procéder de temps à autre à un contrôle visuel. En cas de détection d'une fuite, procéder au remplacement du joint.

## 9.3 Branchement

**DANGER****Risque de blessures mortelles lié à l'absence de dispositifs de sécurité !**

En cas d'absence de dispositifs de sécurité sur la boîte à bornes ou dans la zone de l'accouplement/du moteur, des décharges électriques ou le contact avec des pièces en rotation peuvent provoquer des blessures mortelles.

- Tous les dispositifs de sécurité et de protection prévus doivent être mis en place et en service de manière conforme dès la fin des travaux.

**9.4 Arrêt**

→ Fermer le dispositif d'arrêt de la conduite de refoulement.

**AVIS**

Si un clapet antiretour est monté dans la conduite de refoulement et en cas de contre-pression, le dispositif d'arrêt peut rester ouvert.

**ATTENTION****Risque de détérioration en cas de manipulation incorrecte !**

Lors de l'arrêt de la pompe, le dispositif d'arrêt de la conduite d'arrivée ne doit pas être fermé.

- Couper le moteur et le laisser s'arrêter complètement. Veiller à un refoulement uniforme.
- En cas d'immobilisation prolongée, fermer le dispositif d'arrêt de la conduite d'arrivée.
- En cas de périodes d'arrêt prolongées et/ou en cas de risque de gel, vidanger la pompe et la protéger du gel.
- Sécher la pompe lors du démontage et l'entreposer dans un endroit protégé de la poussière.

**9.5 Fonctionnement****AVIS**

La pompe doit toujours fonctionner de manière régulière et sans vibrations et ne doit pas être exploitée dans d'autres conditions que celles mentionnées dans le catalogue/la fiche technique.

**DANGER****Risque de blessures mortelles lié à l'absence de dispositifs de sécurité !**

En cas d'absence de dispositifs de sécurité sur la boîte à bornes ou dans la zone de l'accouplement/du moteur, des décharges électriques ou le contact avec des pièces en rotation peuvent provoquer des blessures mortelles.

- Tous les dispositifs de sécurité et de protection prévus doivent être mis en place et en service de manière conforme dès la fin des travaux.

**AVERTISSEMENT****Risque de brûlure par le chaud ou le froid en cas de contact avec la pompe/l'installation.**

Selon l'état de fonctionnement de la pompe ou de l'installation (température du fluide), il est possible que toute la pompe soit très chaude ou très froide.

- Se tenir à l'écart pendant le fonctionnement !
- Laisser refroidir l'installation et la pompe à température ambiante !
- Porter des vêtements, des lunettes et des gants de protection pour tous les travaux.

La pompe peut être démarrée et arrêtée de différentes manières selon les conditions d'exploitation et le degré d'automatisation de l'installation. Respecter les points suivants :

**Procédure d'arrêt :**

- Éviter tout retour de la pompe.
- Ne pas faire fonctionner trop longtemps avec un débit trop faible.

**Procédure de démarrage :**

- S'assurer que la pompe est entièrement remplie.
- Ne pas faire fonctionner trop longtemps avec un débit trop faible.
- Pour fonctionner sans problème, les pompes de taille plus importante nécessitent un débit minimal.
- Le fonctionnement contre un dispositif d'arrêt fermé peut conduire à une surchauffe dans la volute intérieure du corps de pompe et entraîner la détérioration de la garniture d'étanchéité de l'arbre.
- Assurer un écoulement continu en direction de la pompe avec une valeur NPSH suffisamment grande.
- Éviter qu'une contre-pression trop faible n'entraîne une surcharge du moteur.
- Afin d'éviter une forte hausse de température à l'intérieur du moteur ainsi qu'une charge excessive de la pompe, de l'accouplement, du moteur, des joints d'étanchéité et des paliers, il convient de ne pas dépasser 10 manœuvres de mise en marche maximum par heure.

**Fonctionnement pompe double**

Afin de s'assurer de la disponibilité de la pompe de réserve, la mettre en service toutes les 24 h ou au moins une fois par semaine.

## 10 Entretien

- Travaux d'entretien : le technicien qualifié doit connaître les matières consommables utilisées et leur méthode d'évacuation.
- Travaux électriques : les travaux électriques doivent être réalisés par un électricien qualifié.
- Travaux de montage/démontage : Le technicien qualifié doit être formé à l'utilisation des outils nécessaires et matériels de fixation requis.

Il est recommandé de faire entretenir et contrôler la pompe par le service après-vente Wilo.



**DANGER**

**Risque de blessures mortelles par électrocution !**

Un comportement inapproprié lors des travaux électriques comporte un risque de décharge électrique pouvant entraîner la mort !

- Faire effectuer les travaux sur les appareils électriques uniquement par un électricien qualifié.
- Avant d'effectuer un travail quelconque, mettre le groupe hors tension et le protéger contre toute remise en service.
- Faire réparer les dommages sur le câble de raccordement de la pompe uniquement par un électricien qualifié.
- Observer les notices de montage et de mise en service de la pompe, du réglage du niveau et des autres accessoires.
- Ne jamais introduire d'objets dans les ouvertures du moteur.
- Après l'achèvement des travaux, remonter les dispositifs de sécurité démontés, par exemple le couvercle de la boîte à bornes ou les recouvrements d'accouplement.

**DANGER****Risque de blessures mortelles lié à la chute de pièces !**

La pompe elle-même et ses pièces peuvent présenter un poids net très élevé. La chute de pièces entraîne un risque de coupures, d'écrasements, de contusions ou de chocs pouvant entraîner la mort.

- Utiliser systématiquement des instruments de levage adéquats et sécuriser les pièces pour éviter leur chute.
- Ne jamais se tenir sous des charges en suspension.
- Pour le stockage, le transport et, en particulier, pour les travaux d'installation et de montage, choisir un emplacement sécurisé et s'assurer que la pompe est stable.

**DANGER****Risque de blessures mortelles en cas de projection d'outils !**

Les outils utilisés durant les travaux d'entretien sur l'arbre de moteur peuvent être projetés en cas de contact avec des pièces en rotation. Il existe un risque de blessures graves, voire mortelles !

- Tous les outils utilisés durant les travaux d'entretien doivent être retirés avant la mise en service de la pompe.

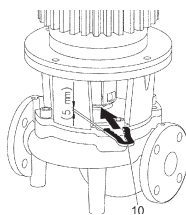
**AVERTISSEMENT****Risque de brûlure par le chaud ou le froid en cas de contact avec la pompe/l'installation.**

Selon l'état de fonctionnement de la pompe ou de l'installation (température du fluide), il est possible que toute la pompe soit très chaude ou très froide.

- Se tenir à l'écart pendant le fonctionnement !
- Laisser refroidir l'installation et la pompe à température ambiante !
- Porter des vêtements, des lunettes et des gants de protection pour tous les travaux.

**AVIS**

Pour tous les travaux de montage (type de pompe A/B), l'utilisation de la fourche de montage est nécessaire pour le réglage de la position de la roue à l'intérieur du corps de pompe.



Fourche de montage pour les travaux de réglage

**10.1 Arrivée d'air**

Contrôler l'arrivée d'air au niveau du carter de moteur à intervalles réguliers. L'encrassement nuit au refroidissement du moteur. Éliminer l'encrassement et rétablir une arrivée d'air sans restriction, si nécessaire.

**10.2 Travaux d'entretien****DANGER****Risque de blessures mortelles dû à la chute de pièces !**

La chute de la pompe ou de composants peut entraîner des blessures mortelles.

- À l'aide d'accessoires de levage adéquats, sécuriser les composants de la pompe au cours de l'installation de façon à empêcher leur chute.

**DANGER****Risque de blessures mortelles par électrocution !**

Contrôler l'absence de tension et recouvrir ou empêcher l'accès aux pièces sous tension à proximité.

**10.2.1 Entretien continu**

Remplacer tous les joints d'étanchéité démontés lors des travaux d'entretien.

**10.2.2 Remplacer la garniture mécanique**

Pendant le temps de démarrage, de petites fuites peuvent survenir. Une fuite de quelques gouttes est également habituelle, même lorsque la pompe fonctionne normalement.

Effectuer un contrôle visuel à intervalle régulier. En cas de détection d'une fuite, procéder au remplacement du joint d'étanchéité.

Wilo propose un kit de réparation contenant les pièces nécessaires au remplacement.

**Démontage :****AVERTISSEMENT****Risque de brûlures !**

En cas de températures de fluide et de pressions du système élevées, veiller auparavant à refroidir la pompe et à dépressuriser l'installation.

1. Mettre l'installation hors tension et la protéger contre toute remise en service intempestive.
2. Vérifier l'absence de tension.
3. Mettre à la terre et court-circuiter la zone de travail.
4. Fermer les dispositifs d'arrêt en amont et en aval de la pompe.
5. Mettre la pompe hors pression en ouvrant la soupape d'échappement (Fig. I/II/III/IV/V, pos. 1.31) .

**AVIS**

Lors des interventions suivantes, respecter le couple de serrage prescrit pour le type de filetage considéré (voir le tableau des couples de serrage) !

6. Débrancher le moteur et les câbles d'alimentation réseau si le câble pour le démontage de l'entraînement est trop court.
  - ⇒ **Type de pompe A/B :**
7. Utiliser des outils adaptés (p. ex. tournevis) pour démonter le protecteur d'accouplement (Fig. I/II/III/IV/V, pos. 1.32).
8. Desserrer les vis d'accouplement (Fig. I/II/III/IV/V, pos. 1.5) de l'unité d'accouplement.
9. Desserrer les vis de fixation du moteur (Fig. I/II/III/IV/V, pos. 5) sur la bride du moteur et extraire l'entraînement de la pompe avec un appareil de levage approprié.
10. Desserrer les vis de fixation de la lanterne (Fig. I/II/III/IV/V, pos. 4) pour démonter l'unité de lanterne avec l'accouplement, l'arbre, la garniture mécanique et la roue hors du corps de pompe.
11. Desserrer l'écrou de fixation de la roue (Fig. I/II/III/IV/V, pos. 1.11), retirer le disque de serrage placé dessous (Fig. I/II/III/IV/V, pos. 1.12) et retirer la roue (Fig. I/II/III/IV/V, pos. 1.13) de l'arbre de pompe.
12. Démontez la cale d'épaisseur (Fig. II/IV, pos. 1.16) et, si nécessaire, la clavette (Fig. II/IV, pos. 1.43).
13. Retirer la garniture mécanique (Fig. I/II/III/IV/V, pos. 1.21) de l'arbre.
14. Extraire l'accouplement (Fig. I/II/III/IV/V, pos. 1.5) avec l'arbre de pompe de la lanterne.
15. Nettoyer avec précaution les surfaces d'ajustement/d'appui de l'arbre. Si l'arbre est endommagé, remplacer également ce dernier.



16. Retirer le grain fixe de la garniture mécanique, en même temps que le manchon, de la bride de la lanterne ainsi que le joint torique (Fig. I/II/III/IV/V, pos. 1.14). Nettoyer les gorges des joints d'étanchéité.

⇒ **Type de pompe C :**

17. Desserrer les vis de fixation de la lanterne (Fig. III/V, pos. 4) et extraire de la pompe l'entraînement et l'unité de lanterne (accouplement, arbre, garniture mécanique, roue) à l'aide d'un appareil de levage adapté.

18. Desserrer l'écrou de fixation de la roue (Fig. IV, pos. 1.11), retirer le disque de serrage placé dessous (Fig. III/V, pos. 1.12) et retirer la roue (Fig. III/V, pos. 1.13) de l'arbre de pompe.

19. Démontez la cale d'épaisseur (Fig. III/V, pos. 1.16) et, si nécessaire, la clavette (Fig. III/V, pos. 1.43).

20. Retirer la garniture mécanique (Fig. III/V, pos. 1.21) de l'arbre.

21. Nettoyer avec précaution les surfaces d'ajustement/d'appui de l'arbre. Si l'arbre est endommagé, remplacer également ce dernier.

22. Retirer le grain fixe de la garniture mécanique, en même temps que le manchon, de la bride de la lanterne ainsi que le joint torique (Fig. III/V, Pos 1.14). Nettoyer les gorges des joints d'étanchéité.

**Montage**

1. Enfoncer le grain fixe neuf de la garniture mécanique avec le manchon dans la gorge du joint de la bride de la lanterne. Il est possible d'utiliser du liquide vaisselle classique en guise de lubrifiant.

2. Monter un joint torique neuf dans la rainure du joint torique de la lanterne.

⇒ **Type de pompe A/B :**

3. Contrôler les surfaces d'ajustement et, si nécessaire, les nettoyer et les lubrifier légèrement.

4. Prémontez les coquilles d'accouplement en insérant des cales d'épaisseur sur l'arbre de la pompe et insérer avec précaution l'unité arbre-accouplement dans la lanterne.

5. Insérer une garniture mécanique neuve sur l'arbre. Il est possible d'utiliser du liquide vaisselle classique en guise de lubrifiant (le cas échéant, réintroduire la clavette et la cale d'épaisseur).

6. Monter la roue avec rondelle(s) et écrou et la bloquer par contre-écrou au niveau du diamètre extérieur de la roue. Éviter toute détérioration de la garniture mécanique par blocage.

7. Insérer avec précaution l'unité de lanterne prémontée dans le corps de pompe et la visser. Maintenir les pièces rotatives de l'accouplement pour éviter d'endommager la garniture mécanique.

8. Desserrer légèrement les vis d'accouplement, ouvrir légèrement l'accouplement prémonté.

9. Monter le moteur à l'aide d'un appareil de levage approprié et visser la connexion entre la lanterne et le moteur.

10. Glisser la fourche de montage (Fig. 13, pos. 10) entre la lanterne et l'accouplement. La fourche de montage doit s'adapter sans le moindre jeu.

11. Serrer d'abord légèrement les vis d'accouplement (Fig. I/II/III/IV/V, pos. 1.41) jusqu'à ce que les coquilles d'accouplement reposent sur les cales d'épaisseur.

12. Ensuite, visser l'accouplement de manière uniforme. L'écart préconisé entre la lanterne et l'accouplement de 5 mm étant automatiquement réglé grâce à la fourche de montage.

13. Démontez la fourche de montage.

14. Monter le protecteur d'accouplement.

15. Brancher le moteur et les câbles d'alimentation réseau.

⇒ **Type de pompe C :**

16. Insérer une garniture mécanique neuve sur l'arbre. Il est possible d'utiliser du liquide vaisselle classique en guise de lubrifiant (le cas échéant, réintroduire la clavette et la cale d'épaisseur).

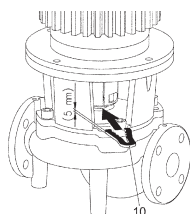


Fig. 13: Mise en place de la fourche de montage

17. Monter la roue avec rondelle(s) et écrou et la bloquer par contre-écrou au niveau du diamètre extérieur de la roue. Éviter toute détérioration de la garniture mécanique par blocage.
18. Insérer prudemment l'entraînement pré-monté avec l'unité de lanterne (accouplement, arbre, garniture mécanique, roue) à l'aide d'un appareil de levage adapté dans le corps de pompe et visser.
19. Brancher le moteur et les câbles d'alimentation réseau.

### 10.2.3 Remplacement du moteur

Des bruits de palier accrus et des vibrations inhabituelles indiquent une usure du palier. Remplacer les paliers ou le moteur. Le remplacement de l'entraînement ne doit être effectué que par le service après-vente Wilo.

#### Démontage :



#### AVERTISSEMENT

##### Risque de brûlures !

En cas de températures de fluide et de pressions du système élevées, veiller auparavant à refroidir la pompe et à dépressuriser l'installation.



#### AVERTISSEMENT

##### Blessures corporelles !

Un démontage non conforme du moteur peut causer des dommages corporels.

- Avant de démonter le moteur, s'assurer que le centre de gravité ne se trouve pas au-dessus du point de fixation.
- Pendant le transport, protéger le moteur pour ne pas qu'il bascule.
- Utiliser systématiquement des instruments de levage adéquats et sécuriser les pièces pour éviter leur chute.
- Ne jamais se tenir sous des charges en suspension.

1. Mettre l'installation hors tension et la protéger contre toute remise en service intempestive.
2. Vérifier l'absence de tension.
3. Mettre à la terre et court-circuiter la zone de travail.
4. Fermer les dispositifs d'arrêt en amont et en aval de la pompe.
5. Mettre la pompe hors pression en ouvrant la soupape d'échappement (Fig. I/II/III/IV/V, pos. 1.31) .



#### AVIS

Lors des interventions suivantes, respecter le couple de serrage prescrit pour le type de filetage considéré (voir le tableau des couples de serrage) !

6. Retirer les lignes de raccordement du moteur.
7. Utiliser des outils adaptés (p. ex. tournevis) pour démonter le protecteur d'accouplement (Fig. I/II/III/IV/V, pos. 1.32).  
⇒ **Type de pompe A/B :**
8. Démontez l'accouplement (Fig. I/II/III/IV/V, pos. 1.5).
9. Desserrer les vis de fixation du moteur (Fig. I/II/III/IV/V, pos. 5) sur la bride du moteur et extraire l'entraînement de la pompe avec un appareil de levage approprié.
10. Monter le nouveau moteur à l'aide d'un appareil de levage approprié et visser la connexion entre la lanterne et le moteur.
11. Contrôler les surfaces d'ajustement de l'accouplement et de l'arbre, les nettoyer si nécessaire et les lubrifier légèrement.
12. Pré-montez les coquilles d'accouplement en insérant des cales d'épaisseur sur les arbres.

13. Glisser la fourche de montage (Fig. 13, pos. 10) entre la lanterne et l'accouplement. La fourche de montage doit s'adapter sans le moindre jeu.
14. Ne serrer d'abord que légèrement les vis d'accouplement jusqu'à ce que les coquilles d'accouplement reposent sur les cales d'épaisseur.
15. Ensuite, visser l'accouplement de manière uniforme. L'écart préconisé entre la lanterne et l'accouplement de 5 mm étant automatiquement réglé grâce à la fourche de montage.
16. Démonter la fourche de montage.
17. Monter le protecteur d'accouplement.
18. Brancher le câble moteur ou d'alimentation réseau.

⇒ **Type de pompe C :**

19. Desserrer les vis de fixation de la lanterne (Fig. III/V, pos. 4) et extraire de la pompe l'entraînement et l'unité de lanterne (accouplement, arbre, garniture mécanique, roue) à l'aide d'un appareil de levage adapté.
20. Desserrer l'écrou de fixation de la roue (Fig. III/V, pos. 1.11), retirer le disque de serrage placé dessous (Fig. III/V, pos. 1.12) et retirer la roue (Fig. III/V, pos. 1.13) de l'arbre de pompe.
21. Démonter la cale d'épaisseur (Fig. III/V, pos. 1.16) et, si nécessaire, la clavette (Fig. III/V, pos. 1.43).
22. Retirer la garniture mécanique (Fig. III/V, pos. 1.21) de l'arbre.
23. Desserrer les vis de fixation du moteur (Fig. III/V, pos. 5) sur la bride du moteur et extraire la lanterne à l'aide d'un appareil de levage adapté.
24. Desserrer les vis d'accouplement (Fig. III/V, pos. 1.44).
25. Desserrer l'arbre (Fig. III/V, pos. 1.41) de l'arbre de moteur.
26. Nettoyer avec précaution les surfaces d'ajustement/d'appui de l'arbre. Si l'arbre est endommagé, remplacer également ce dernier.
27. Insérer l'arbre (Fig. III/V, pos. 1.41) jusqu'en butée sur le nouveau moteur.
28. Serrer les vis d'accouplement (Fig. III/V, pos. 1.44).
29. À l'aide d'un appareil de levage adapté, replacer la lanterne et serrer les vis de fixation du moteur (Fig. III/V, pos. 5).
30. Insérer une garniture mécanique neuve sur l'arbre. Il est possible d'utiliser du liquide vaisselle classique en guise de lubrifiant (le cas échéant, réintroduire la clavette et la cale d'épaisseur).
31. Monter la roue avec rondelle(s) et écrou et la bloquer par contre-écrou au niveau du diamètre extérieur de la roue. Éviter toute détérioration de la garniture mécanique par blocage.
32. Insérer prudemment l'entraînement avec l'unité de lanterne (accouplement, arbre, garniture mécanique, roue) à l'aide d'un appareil de levage adapté dans le corps de pompe et visser.
33. Monter le protecteur d'accouplement.
34. Brancher le câble moteur ou d'alimentation réseau.

**Serrer les vis en croix.**

Raccords filetés			Couple de serrage Nm ± 10 %	
Emplacement	Taille de l'arbre	Taille/Classe de résistance		
Roue – Arbre <sup>1)</sup>		M10	A2-70 35	
Roue – Arbre <sup>1)</sup>		M12		
Roue – Arbre <sup>1)</sup>		M16		
Roue – Arbre <sup>1)</sup>		M20		
Roue – Arbre <sup>1)</sup>	D28	M14		70
Roue – Arbre <sup>1)</sup>	D38	M18		145
Roue – Arbre <sup>1)</sup>	D48	M24		350

Raccords filetés				Couple de serrage
Emplacement	Taille de l'arbre	Taille/Classe de résistance		Nm ± 10 %
Corps de pompe – Lanterne		M16	8.8	100
Corps de pompe – Lanterne		M20		170
Lanterne – Moteur		M8		25
Lanterne – Moteur		M10		35
Lanterne – Moteur		M12		60
Lanterne – Moteur		M16		100
Lanterne – Moteur		M20		170
Accouplement <sup>2)</sup>		M6	10.9	12
Accouplement <sup>2)</sup>		M8		30
Accouplement <sup>2)</sup>		M10		60
Accouplement <sup>2)</sup>		M12		100
Accouplement <sup>2)</sup>		M14		170
Accouplement <sup>2)</sup>		M16		230
Châssis – Corps de pompe		M6	8.8	10
Châssis – Piétement de pompe		M8		25
Châssis – Moteur		M10		35
Bloc de support – Corps de pompe		M12		60
		M16		100
Bloc de support – Piétement de pompe		M20		170
		M24		350

**Indications de montage :**

- 1) Lubrifier le filetage avec du lubrifiant Molykote® P37 ou comparable.
- 2) Serrer les vis uniformément, conserver une fente égale des deux côtés.

Tabl. 5: Couples de serrage des vis

**11 Pannes, causes et remèdes****AVERTISSEMENT**

**Ne faire effectuer le dépannage que par du personnel qualifié ! Observer toutes les consignes de sécurité !**

**Si le défaut ne peut pas être éliminé, s'adresser à un spécialiste ou au service après-vente Wilo/représentant le plus proche.**

Pannes	Causes	Remède
La pompe ne démarre pas ou se désactive.	La pompe se bloque.	Mettre le moteur hors tension. Éliminer la cause du blocage. En cas de blocage du moteur : réviser/remplacer le moteur/kit embrochable.
	Borne de câble desserrée.	Vérifier toutes les liaisons de câbles.
	Fusible électrique défectueux.	Contrôler les fusibles, remplacer les fusibles défectueux.
	Moteur défectueux.	Faire contrôler et, si nécessaire, réparer le moteur par le service après-vente Wilo ou une entreprise spécialisée.
	La protection thermique moteur s'est déclenchée.	Régler le débit côté refoulement de la pompe sur le débit nominal (voir la plaque signalétique).
	Protection thermique moteur mal réglée	Régler la protection thermique moteur sur le courant nominal spécifié (voir plaque signalétique).
	Protection thermique moteur affectée par une température ambiante trop élevée	Décaler la protection thermique moteur ou la protéger à l'aide d'une isolation thermique.
La pompe fonctionne à puissance réduite.	Le déclencheur à thermistance s'est déclenché.	Contrôler la propreté du moteur et du capotage du ventilateur et les nettoyer le cas échéant. Contrôler la température ambiante et, si nécessaire, régler une température ambiante $\leq 40$ °C à travers une ventilation forcée.
	Sens de rotation incorrect.	Contrôler et si besoin modifier le sens de rotation.
	Vanne d'arrêt étranglée côté refoulement.	Ouvrir lentement la vanne d'arrêt.
	Vitesse de rotation trop faible	Mauvaise connexion des bornes (Y au lieu de $\Delta$ ).
	Air dans la conduite d'aspiration	Supprimer les fuites au niveau des brides. Purger la pompe. En cas de fuite visible, remplacer la garniture mécanique.

Pannes	Causes	Remède
La pompe émet des bruits.	Cavitation provoquée par une pression d'entrée insuffisante.	Augmenter la pression d'entrée. Respecter la pression d'entrée minimale au niveau de la bride d'aspiration. Vérifier le robinet et le filtre côté aspiration et les nettoyer si nécessaire.
	Les paliers du moteur sont endommagés.	Faire contrôler et, si nécessaire, réparer la pompe par le service après-vente Wilo ou une entreprise spécialisée.
	La roue frotte.	Contrôler les faces planes et les centrages entre la lanterne et le moteur ainsi que les espaces entre la lanterne et le corps de pompe et les nettoyer le cas échéant.  Contrôler les surfaces d'ajustement de l'accouplement et de l'arbre, les nettoyer si nécessaire, et les huiler légèrement

Tabl. 6: Pannes, causes et remèdes

## 12 Pièces de rechange

Les commandes des pièces de rechange d'origine doivent être exclusivement effectuées auprès de techniciens spécialisés ou du service après-vente Wilo. Afin d'éviter toutes questions ou commandes erronées, indiquer toutes les données de la plaque signalétique de la pompe et de l'entraînement lors de chaque commande.

### ATTENTION

#### Risque de dommages matériels !

Le fonctionnement de la pompe ne peut être garanti que lorsque des pièces de rechange d'origine sont utilisées.

N'utiliser que des pièces de rechange Wilo d'origine !

Indications indispensables pour les commandes de pièces de rechange : Numéros de pièces de rechange, désignations de pièces de rechange, ensemble des données de la plaque signalétique de la pompe et de l'entraînement. Les demandes de précisions et les erreurs de commande sont ainsi évitées.



### AVIS

Pour tous les travaux de montage, l'utilisation de la fourche de montage est nécessaire pour le réglage de la position correcte de la roue à l'intérieur du corps de pompe !

Affectation des sous-groupes, voir Fig. I/II/III/IV/V (N°/pièces en fonction du type de pompe A/B/C).

N°	Pièce	Détails	N°	Pièce	Détails
1	Kit de rechange (complet)		1.5	Accouplement (complet)	
1.1	Roue (kit) avec :		2	Moteur	
1.11		Écrou	3	Corps de pompe (kit) avec :	
1.12		Disque de serrage	1.14		Joint torique
1.13		Roue	3.1		Corps de pompe (Atmos GIGA-I/-D/-B)

N°	Pièce	Détails	N°	Pièce	Détails
1.14		Joint torique	3.2		Bouchon pour raccords de mesure de pression
1.15		Cale d'épaisseur	3.3		Volet directionnel ≤ DN 80 (pompes Atmos GIGA-D uniquement)
1.16		Cale d'épaisseur	3.4		Volet directionnel ≥ DN 100 (pompes Atmos GIGA-D uniquement)
1.2	Garniture mécanique (kit) avec :		3.5		Bouchon fileté pour alésage de refoulement
1.11		Écrou	4	Vis de fixation pour lanterne/corps de pompe	
1.12		Disque de serrage	5	Vis de fixation pour moteur/lanterne	
1.14		Joint torique	6	Écrou pour la fixation moteur/lanterne	
1.15		Cale d'épaisseur	7	Rondelle pour la fixation moteur/lanterne	
1.21		Garniture mécanique			
1.3	Lanterne (kit) avec :				
1.11		Écrou	10	Fourche de montage (Fig. 13)	
1.12		Disque de serrage			
1.14		Joint torique			
1.15		Cale d'épaisseur			
1.31		Soupape d'échappement			
1.32		Protecteur d'accouplement			
1.33		Lanterne			
1.4	Accouplement/arbre (kit) avec :				
1.11		Écrou			
1.12		Disque de serrage			
1.14		Joint torique			
1.41		Accouplement/arbre complet			
1.42		Bague de serrage			
1.43		Clavette			
1.44		Vis d'accouplement			

Tabl. 7: Tableau des pièces de rechange

## 13 Élimination

### 13.1 Huiles et lubrifiants

Les matières consommables doivent être recueillies dans des cuves appropriées et évacuées conformément à la réglementation locale en vigueur. Nettoyer aussitôt les écoulements de gouttes !

### 13.2 Informations sur la collecte des produits électriques et électroniques usagés

L'élimination correcte et le recyclage conforme de ce produit permettent de prévenir les dommages environnementaux et risques pour la santé.

**AVIS****Élimination interdite avec les ordures ménagères !**

Dans l'Union européenne, ce symbole peut apparaître sur le produit, l'emballage ou les documents d'accompagnement. Il signifie que les produits électriques et électroniques concernés ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères.

Tenir compte des points suivants pour que le traitement, le recyclage et l'élimination des produits en fin de vie soient effectués correctement :

- Remettre ces produits exclusivement aux centres de collecte certifiés prévus à cet effet.
- Respecter les prescriptions locales en vigueur !

Des informations sur l'élimination conforme sont disponibles auprès de la municipalité locale, du centre de traitement des déchets le plus proche ou du revendeur auquel le produit a été acheté. Pour davantage d'informations sur le recyclage, voir le site [www.wilo-recycling.com](http://www.wilo-recycling.com).

**Sous réserve de modifications techniques !**









# wilo

Pioneering for You



Local contact at  
[www.wilo.com/contact](http://www.wilo.com/contact)

WILO SE  
Wilopark 1  
44263 Dortmund  
Germany  
T +49 (0)231 4102-0  
T +49 (0)231 4102-7363  
[wilo@wilo.com](mailto:wilo@wilo.com)  
[www.wilo.com](http://www.wilo.com)